



Hommage à nos Morts pour la France

11 Novembre 2021





DEVOIR DE MÉMOIRE



1810



1870



1914



1939



2020

Recherche et rédaction

Mr JAMET Robert
Conseiller Municipal
Villiers le Sec

Sommaire	Pages
Récapitulatif des Noms des Morts de Villiers le sec	4-5
Inscriptions au Monument aux Morts	6
Grande Guerre 1914 - 1918	7
Sépultures de nos poilus à Villiers le Sec	8
Sous Lieutenant MERCIER Charles Louis	9-14
Soldat CLÉMENT Louis Jules	15-21
Soldat PARISOT Victor Maxime	22-25
Soldat CARLOT Marius Émile Ernest	26-30
Chasseur COUSIN Georges René Hippolyte	31-34
Sergent DEBRICON Alfred Marie Auguste	35-39
Soldat GRANDJEAN Raoul Georges	40-41
Chasseur RENAUD Gaston René	42-48
Soldat PICARD René Albert	49-54
Soldat BORDOT Camille Julien	55-59
Soldat RENAUT Albert François	60-64
Caporal BURELLE Paul Henri	65-69
Caporal MEILLEY René Stéphane	70-72
Caporal HENRY Désiré	73
Soldat JOLIBOIS René Paul Marie	74
Soldat CORNEUX Léon Fernand	75-77
Sergent BORDOT Léonce Henri	78-80
Guerre 1939 -1945	81
Monsieur GARNIER Roland (résistant)	82-83
Monsieur GARNIER Luc (résistant)	84-86
Dernières lettres des Frères GARNIER, une heure avant leur exécution	87-88
Histoire des Frères GARNIER	89-91
Opérations Extérieures	93
Adjudant ANDRÉOLI Xavier	95-98

Hommage à nos Morts



Nom	Prénom	Grade	Régiment	décorations	Date et lieu naissance	DCD le	âge	Lieu décès	Genre décès	Lieu inhumation	Marié à	profession	filiation
PREMIÈRE GUERRE MONDIALE 1914 - 1918													
MERCIER	Charles Louis	Sous Lieutenant	21 ^e Régiment Infanterie		27.11.1890 Villiers le Sec	18.08.1914	24	Russ (Bas-Rhin)	Tué à l'ennemi	Nécropole Nationale de Grendelbruch (Alsace Bas Rhin) tombe 8	Célibataire	Instituteur	François Victor MERCIER et Clémentine LABBÉ
CLÉMENT	Louis Jules	Soldat	109 ^e Régiment Infanterie		19.07.1893 Villiers le Sec	19.08.1914	21	Schirmeck Hersbach (Bas- Rhin)	Tué à l'ennemi	Nécrologie Nationale de Wisches (Bas-Rhin) Ossuaire 1	célibataire	Peintre en bâtiment	Pierre Étienne CLÉMENT et Marie Hermence CHAMARANDES
PARISOT	Victor Maxime	Soldat	21 ^e Régiment Infanterie 1 ^{ère} Compagnie		23.10.1892 Romilly sur Seine (Aube)	23.05.1915	23	Hôpital Sainte-Barbe de Bruay (62)	Décédé par blessures de guerre		célibataire	Employé de commerce	Gabriel Victor PARISOT et Marie Prudence GRENNERAT domiciliés à Sainte-Savine (Aube)
CARLOT	Marius Émile Ernest	Soldat	109 ^e Régiment Infanterie		15.08.1888 Villiers le Sec	16.06.1915	27	Notre Dame de Lorette Ablain-St Nazaire (62)	Tué à l'ennemi		Marié à Léa Margueritte Juliette SIMON	Cultivateur	Alfred CARLOT et Marie Céline DEBRICON
COUSIN	Georges René Hippolyte	Chasseur	1 ^{er} Bataillon de Chasseurs à pied		26.11.1894 Villiers le Sec	25.09.1915	21	Angres (Pas de Calais)	Tué à l'ennemi		célibataire		Auguste Alexandre COUSIN et Antoinette MARTIN
DEBRICON	Alfred Marie Auguste	Sergent	109 ^e Régiment Infanterie 1 ^{er} Compagnie		05.08.1890 Villiers le Sec	28.09.1915	25	Bouvigny-Boyelles secteur de notre Dame de Lorette (62)	Décédé par blessures de guerre	Cimetière Communal de Villiers le Sec Tombe 59	célibataire	Cultivateur	Louis Emmanuel DEBRICON et Marie Justine Mathilde ROZE
GRANDJEAN	Raoul Georges	Soldat	407 ^e Régiment Infanterie 9 ^e Compagnie		03.09.1895 Villiers le Sec	28.09.1915	20	Neuville Saint Vaast (62)	Tué à l'ennemi		célibataire	Cultivateur	Nicolas Henri GRANDJEAN et Marie SIMONOT
RENAUD	Gaston René	Chasseur	121 ^e Bataillon de chasseurs à pied		07.06.1894 Changis (Seine et Marne)	23.06.1916	22	Douaumont/ Thiaumont (Meuse)	Tué à l'ennemi	Nécropole Nationale de Douaumont (Meuse) Tombe 9083	Célibataire		Louis Justin RENAUD et Émilie Justine MASSON
PICARD	René Albert	Soldat	4 ^e Régiment Infanterie Coloniale 3 ^e Compagnie		08.06.1889 Villiers le Sec	31.07.1916	27	Biaches – Flaucourt (Somme)	Tué à l'ennemi	Cimetière communal de Villiers le Sec Tombe 185	Marié à Juliette Margueritte CARLOT	Cultivateur	Augustin Ernest PICARD et Louise PAINTENDRE
BORDOT	Camille Julien	Soldat	221 ^e Régiment Infanterie 13 ^e Compagnie		16.04.1880 Villiers le Sec	09.07.1917	37	Suippes (Marne)	Décédé par blessures de guerre, engins explosifs		Marié à Noémie Marie Henriette PAINTENDRE	Cultivateur	François Eugène BORDOT et Joséphine Ernestine BERTRAND
RENAUT	Albert François	Soldat	21 ^e Régiment Infanterie Territoriale		28.04.1876 Villiers le Sec	01.08.1918	42	Hôpital Militaire d' Épinal (Vosges)	Décédé suite maladie	Cimetière Communal de Villiers le Sec Tombe 201	Marié à Denise Ernestine Clothilde BERTRAND	Cultivateur	Pierre Alfred RENAUT et Rosine ROZE
BURELLE	Paul Henri	Caporal	31 ^e Bataillon de Chasseurs à Pied Compagnie Vosgienne		24.04.1889 Villiers le Sec	08.10.1918	29	Hôpital auxiliaire 111 Lieu du Moulin à Vent à Vénissieux (69)	Décédé par blessures de guerre	Carré Militaire de Vénissieux (69) Tombe 1	Marié à Joséphine JUVILLERS	Domestique de culture	François Félix BURELLE et Hélène Léonie BURELLE



Hommage à nos Morts



MEILLEY	René Stéphane	Caporal	152 ^e Régiment Infanterie		15.05.1890 Villiers le Sec	09.08.1914	24	Orbey, Le Louschbach (Haut-Rhin)	Tué à l'ennemi	Nécropole Nationale de Sauky sur Meurthe (88) Tombe 1331	Célibataire	Étudiant	François Albert MEILLEY et Marie Virginie Clémentine ROZE
HENRY	Désiré	Caporal	25 ^e Régiment Infanterie			1915			Mort pour la France (disparu)				
JOLIBOIS	Marie Paul André	Soldat	4 ^e Régiment Infanterie		24.12.1889 Villiers le Sec	10.09.1914	24	Ambulance 120 à Évres (Meuse)	Décédé par blessures de guerre		Célibataire		Jean-Baptiste Henri JOLIBOIS et Marie Virginie VOILLEMEN
CORNEUX	Léon Fernand	Sergent	12 ^e Régiment Infanterie		09.08.1880 Villiers le Sec	13.08.1917	37	Ambulance 5/55 à Fontaines Routhon (55) Les Souhesmes	Décédé par blessures de guerre	Nécropole Nationale de Fontaines Routhon Tombe 786 A	Lié le 6 Mai 1907 à Estelle Clémence PIOT	Gantier	Gustave François CORNEUX et Ernestine Félicité DEBRICON
BORDOT	Léonce Henry	Sergent	251 ^e Régiment Infanterie 14 ^e Compagnie	Médaille Militaire Croix de guerre	26.06.1882 Villiers le Sec	15.07.1918	36	Villers sous Châtillon (52) Bois du Roi	Tué à l'ennemi	Cimetière Communal de Villiers le Sec Tombe 168	Lié le 14.12.1909 à Hélène Ernestine Émelle PETITFOUR	Charcutier	Just BORDOT et Marie BERTRAND

DEUXIÈME GUERRE MONDIALE 1939-1945

GARNIER	Roland Maurice	Civils résistants		Légion d'Honneur	23.11.1923 Roôcourt la Côte (Haute-Marne)	18.03.1944	20	Terrain de la Vendue Chaumont (52)	Fusillés par les Allemands	Nécropole Nationale de la Ferme de Suippes Carré 39/45 Tombe 957	Célibataire	Ouvrier d'usine	René Joseph GARNIER et Marcelle Gabrielle PEYNACHE
GARNIER	Luc				13.11.1925 Roôcourt la Côte (Haute-Marne)		18			Nécropole Nationale de la Ferme de Suippes Carré 39/45 Tombe 956			

OPÉRATIONS EXTÉRIEURES

ANDRÉOLI	Xavier Marcel	Adjudant	17 ^e Régiment de Génie Parachutiste	. Médaille Militaire et cité à l'ordre de l'Armée . Croix de la Valeur Militaire avec palme	23.05.1967 Chaumont (Haute-Marne)	03.04.2001	34	Mostar (Bosnie-Herzégovine) Opération SALAMANDRE	Action de Combat	Incinéré à Montauban (Tarn et Garonne)	Marié le 29.08.1992 à Sylvie REGNIER (Brennes – 52)	Militaire de carrière	Pierre ANDRÉOLI et Chantal BOICHOT
-----------------	---------------	----------	--	--	--------------------------------------	------------	----	---	------------------	--	---	-----------------------	------------------------------------



MERCIER CHARLES 3-27 1914
CLEMENT LOUIS 1914
PARISOT VICTOR 1915
CARLOT MARIUS 1915
COUSIN GEORGES 1915
DEBRICON ALFRED *Sergent* 1915
GRANDJEAN RAOUL 1915
RENAUD GASTON 1916
FICAED RENE 1916
BORDOT CAMILLE 1917
RENAUT ALBERT 1918
BURELLE PAUL CAPT 1918

MEILLY RENE 1914 HENRY DENIS 1915
JONDEUIS RENE 1914 CORNEUX LEON 1917
BORDOT LEONCE 1918

 GARNIER ROLAND - GARNIER LUC
 FUSILLÉS PAR LES ALLEMANDS 1944

ANDREOLI Xavier 1967-2001
Médaille militaire, Tué à Mostar-Bosnie-Herzégovine

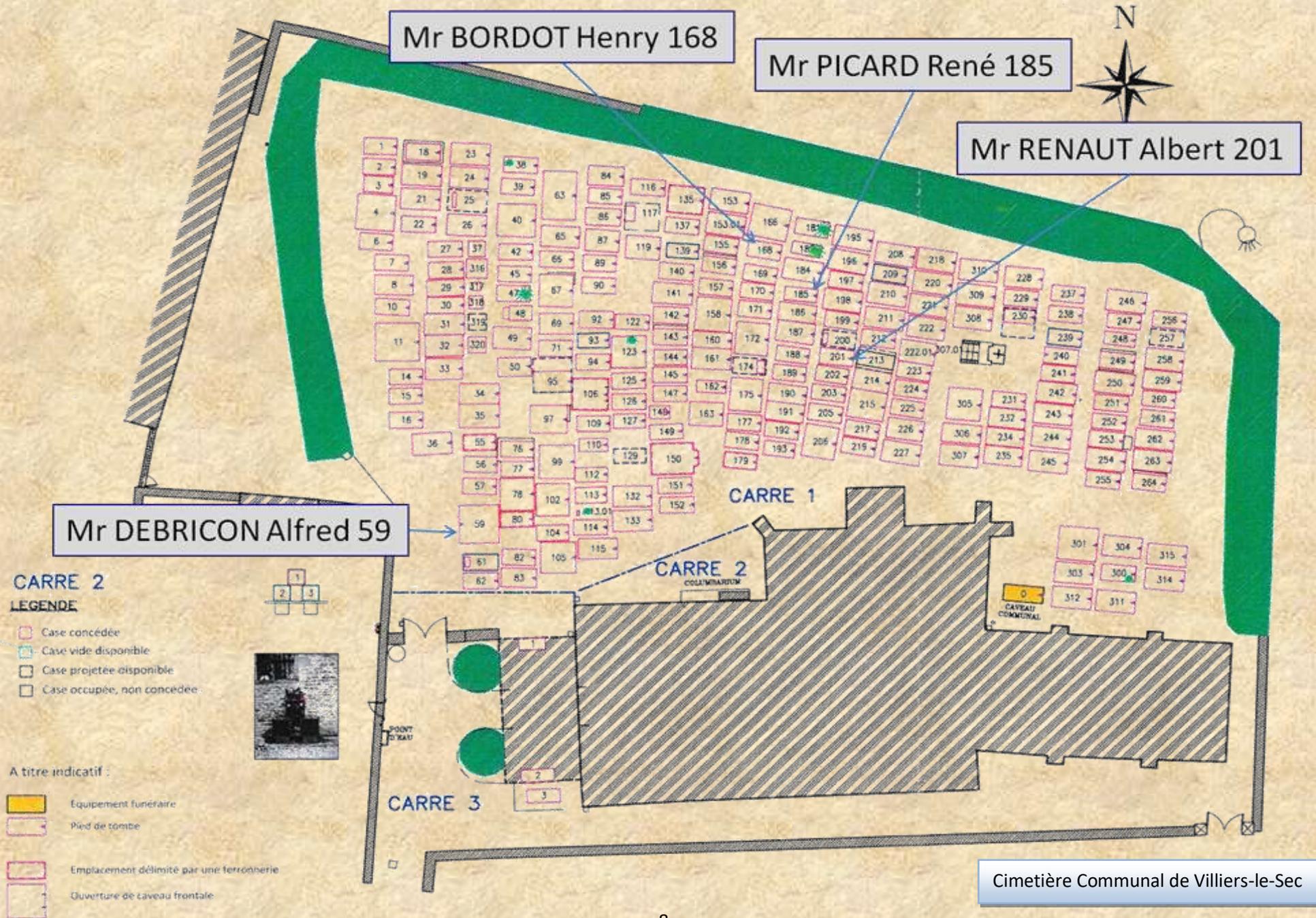


Guerre 1914 – 1918

MERCIER CHARLES S-LT	1914
CLÉMENT LOUIS	1914
PARISOT VICTOR	1915
CARLOT MARIUS	1915
COUSIN GEORGES	1915
DEBRICON ALFRED <i>SERGEANT</i>	1915
GRANDJEAN RAOUL	1915
RENAUD GASTON	1916
FICARD RENÉ	1916
BORDOT CAMILLE	1917
RENAUT ALBERT	1918
BURELLE PAUL <i>CAPL</i>	1918

MEILLEY RENÉ 1914	HENRY DÉSIRÉ 1915
JOLIBOIS RENÉ 1914	CORNEUX LÉON 1917
BORDOT LEONCE 1918	







Nom : **MERCIER**

Prénoms : **Charles Louis**

Informations militaires

Conflit : 1914-1918

Grade, unité : Sous-Lieutenant – 21^{ème} Régiment d'Infanterie

Matricule au recrutement : 1022 - Langres (Haute-Marne)

Naissance

Date : 27 Novembre 1890

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

Situation familiale :

Fils de **François Victor** et de **Clémentine Bologne LABBÉ**

Célibataire-

Adresses : 1911 Chaumont (52)-

Décès

Date : 18 Août 1914 (23 ans)

Département : 67 - Bas-Rhin

Commune : Russ

Lieu, complément :

Genre de mort :

Tué à l'ennemi

Mention Mort pour la France : Oui

Jugement

Date : 18 Janvier 1921

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Chaumont

Transcription

Date : 23 Janvier 1921

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

Inhumation

Département : 67 - Bas-Rhin

Commune : Grendelbruch

Lieu : Nécropole nationale

Carré, rang, tombe : Tombe 8





Hommage à nos Morts



Villiers-le-Sec	1° Mercier	Né le 24 novembre 1890	Taille de 1 m. 56	1°	Lecteur de famille Demande d'absence pension
	2° Charles Louis	à Villiers-le-Sec canton de Chaumont département de l'Yonne	Cheveux blonds	2°	
n° 6		à Villiers-le-Sec canton de Chaumont département de l'Yonne	Sourcils cast.	3°	1°
		à Villiers-le-Sec canton de Chaumont département de l'Yonne	Yeux gris-vert	4°	
		à Villiers-le-Sec canton de Chaumont département de l'Yonne	Front droit	5°	2°
		à Villiers-le-Sec canton de Chaumont département de l'Yonne	Nos	6°	
		à Villiers-le-Sec canton de Chaumont département de l'Yonne	Bouche	7°	3°
		à Villiers-le-Sec canton de Chaumont département de l'Yonne	Menton	8°	
		à Villiers-le-Sec canton de Chaumont département de l'Yonne	Visage	9°	4°
		à Villiers-le-Sec canton de Chaumont département de l'Yonne	Marques particulières	10°	
		à Villiers-le-Sec canton de Chaumont département de l'Yonne	Poids	11°	5°
		à Villiers-le-Sec canton de Chaumont département de l'Yonne		12°	

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **MERCIER**

Prénoms **Charles Louis**

Grade **Sous Lieutenant, 21^e RI**

Corps **21^e Régiment d'Inf.**

N^o Matricule. **8719** au Corps. — Cl. **4910**

1022 au Recrutement **Langres**

Mort pour la France le **18 Aout 1914**

à **Russ Bouss (Alsace) B.R.**

Genre de mort **Tué à l'ennemi**

Né le **24 Novembre 1890**

à **Villiers-le-Sec** Département **H^t Marne**

Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon). }
à défaut rue et N^o. }

Jugement rendu le **18 Janvier 1921**

par le Tribunal de **Chaumont**

le jugement transcrit le **23 Janvier 1921**

à **Villiers-le-Sec (H^t Marne)**

N^o du registre d'état civil **au Chêne**

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

300-708-1922 © Ministère de la défense | Mémoire des hommes



N° 1.
 Transcription n° 1.
 Mercier
 Charles Louin
 décédé le 18 août 1914
 transcrit le 23 janvier 1921.

Ad. L'entendant
 au 21^e Reg. 2^e 1/2

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal civil de Première Instance de Chaumont (Haute-Marne)
 Le Tribunal civil de Chaumont a rendu le jugement dont la teneur va suivre: Par ces motifs, le Tribunal dit que Mercier Charles Louin né à Villiers le Sec le vingt sept novembre mil huit cent quatre vingt dix, fils de François Victor et de l'abbé Clémentine Bologne, est décédé à Russ (Alsace) le dix huit août mil neuf cent quatorze, et qu'il est "Mort pour la France". Ordonne que le présent jugement tienne lieu d'acte de décès du sus-nommé. Ordonne que le dit jugement sera transcrit sur les Registres courants de l'Etat Civil de la Commune de Villiers le Sec, dernier domicile du décédé, et qu'à la date du décès, mention sera faite du dit jugement et de sa transcription en marge des registres déposés à la Mairie et au Greffe. Dit que le présent jugement sera écrit et expédié sur papier libre et enregistré gratis. Ainsi fait, jugé et prononcé au Palais de Justice de Chaumont le dix huit janvier mil neuf cent vingt et un ou siégeaient Meesters Gay, président, Grandjean et Bayet, juges; Guernion, substitut du Procureur de la République; Rouche, commis greffier. Signé: J. Gay et Rouche. Enregistré gratis: Chaumont le vingt janvier mil neuf cent vingt un folio soixante quatre, case sept. Signé: Régis Pour expédier conforme: Le Greffier du Tribunal, Signé: Véraud.

L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le vingt trois janvier mil neuf cent vingt et un ^{heure} par nous Blément Roze, Maire de Villiers le Sec.

Roze





Nécropole Nationale de GRENDELBRUCH (Bas-Rhin)





Hommage de la Famille à Monsieur MERCIER Charles (Cimetière Communal de Villiers le Sec)





Nom : **CLÉMENT** Prénoms : **Louis Jules**

Informations militaires

Conflit : 1914-1918

Grade, unité : Soldat – 109^{ème} Régiment d'Infanterie
En garnison à Chaumont au moment de la mobilisation d'août 1914
Matricule au recrutement : 609 - Langres (Haute-Marne) - Subdivision

Naissance

Date : 29 Juillet 1893
Département : 52 - Haute-Marne
Commune : Villiers-le-Sec

Situation familiale :

Fils de **Pierre Étienne et de Marie Hermence CHAMARANDES** –
Célibataire

Décès

Date : 19 Août 1914 (21 ans)
Département : 67 - Bas-Rhin
Commune : Schirmeck
Lieu, complément : Hersbach

Genre de mort :

Tué à l'ennemi
Mention Mort pour la France : Oui

Jugement

Date : 04 Février 1919
Département : 52 - Haute-Marne
Commune : Chaumont

Transcription

Date : 23 Février 1919
Département : 52 - Haute-Marne
Commune : Villiers-le-Sec

Inhumation

Département : 67 - Bas-Rhin
Commune : Wisches
Lieu : Nécropole nationale
Carré, rang, tombe : Ossuaire 1





Hommage à nos Morts



PA

<p style="font-size: 2em; font-family: cursive;">Lément</p> <p>Nom : <i>Lément</i></p> <p>Prénoms : <i>Louis, Jules</i> Surnoms :</p>		<p>Numéro matricule du recrutement : <i>603</i></p> <p>Classe de mobilisation : <i>1913</i></p>																														
<p>ÉTAT CIVIL</p> <p>Né le <i>29 juillet 1893</i> à <i>Villers-la-Deux-Eglises</i>, canton de <i>Chamont</i>, département de la <i>3^e Marne</i>, résident à <i>Villers-la-Deux-Eglises</i>, canton de <i>Chamont</i>, département de la <i>3^e Marne</i>, profession de <i>peintre en bâtiment</i>, fils de <i>Pierre Étienne</i> et de <i>Charlotte Marie</i>, domiciliés à <i>Villers-la-Deux-Eglises</i>, canton de <i>Chamont</i>, département de la <i>3^e Marne</i></p> <p>Marié à :</p>		<p>SIGNALEMENT</p> <p>Cheveux <i>bruns</i> Yeux <i>bleus</i> Front <i>large</i> Nez <i>saillant</i> Visage <i>ovale</i> Renseignements physiologiques complémentaires : <i>oreilles plates</i></p> <p>Taille : 1 mètre <i>65</i> centimètres. Taille réelle : 1 mètre <i>64</i> centimètres. Marques particulières : <i>cicatrices 2 abcs à la partie abdominale gauche</i></p> <p>Degré d'instruction : <i>3</i></p>																														
<p>DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS.</p> <p>Inscrit sous le n° <i>34</i> de la liste du canton de <i>Chamont</i> Classé dans la <i>1^{re}</i> partie de la liste en 1913. <i>Bon service armé</i></p>		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">CORPS D'AFFECTATION.</th> <th colspan="2">NUMÉROS</th> </tr> <tr> <th>ANCIEN MATRICULE</th> <th>NOUVEAU MATRICULE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><i>109^e Rég[°] d'Infanterie</i></td> <td></td> <td><i>746</i></td> </tr> </tbody> </table>	CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS		ANCIEN MATRICULE	NOUVEAU MATRICULE	<i>109^e Rég[°] d'Infanterie</i>		<i>746</i>																						
CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS																															
	ANCIEN MATRICULE	NOUVEAU MATRICULE																														
<i>109^e Rég[°] d'Infanterie</i>		<i>746</i>																														
<p>DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.</p> <p><i>Successor à compte du 16 novembre 1913, servi au 101^e Rég[°] d'Infanterie de 1913 au 19 août 1914 à Sélestat (Alsace). Décédé antérieurement au 30 décembre 1914. Indiqué comme <i>Mort pour la France</i> à la suite de <i>Wisch</i> à <i>Wisch</i> <i>10^e compagnie</i>. <i>Des années du Nord et du Nord Est le 1^{er} août 1914</i></i></p>		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Armée active</th> <th>Disponibilité et réserve de l'armée active</th> <th>Armée territoriale et en réserve</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">}</td> <td style="text-align: center;">}</td> <td style="text-align: center;">}</td> </tr> </tbody> </table>	Armée active	Disponibilité et réserve de l'armée active	Armée territoriale et en réserve	}	}	}																								
Armée active	Disponibilité et réserve de l'armée active	Armée territoriale et en réserve																														
}	}	}																														
<p><i>DCI</i></p>		<p>LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES <small>PAR VOIE DE CHANGEMENT DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.</small></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Date.</th> <th>Commune.</th> <th>Subdivisions de région</th> <th>Il s'agit-il d'une résidence ?</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>	Date.	Commune.	Subdivisions de région	Il s'agit-il d'une résidence ?																										
Date.	Commune.	Subdivisions de région	Il s'agit-il d'une résidence ?																													
<p>ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.</p>																																
<p>CAMPAGNES.</p> <p><i>Contre l'Allemagne du 2^e Août 1914 au 19 Août 1914</i> <i>Loue des armoires, Campagne d'octobre</i></p>	<p>BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.</p>																															
<p>RENDEZ-VOUS MILITAIRES</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td rowspan="2" style="vertical-align: middle;"> 1^{er} dans 1 2^e dans 1 Supplémentaires dans 1 </td> <td style="text-align: center;">}</td> <td style="text-align: center;">du</td> <td style="text-align: center;">au</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">}</td> <td style="text-align: center;">du</td> <td style="text-align: center;">au</td> </tr> <tr> <td rowspan="2" style="vertical-align: middle;"> 1^{er} dans 1 Supplémentaires dans 1 </td> <td style="text-align: center;">}</td> <td style="text-align: center;">du</td> <td style="text-align: center;">au</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">}</td> <td style="text-align: center;">du</td> <td style="text-align: center;">au</td> </tr> <tr> <td colspan="2"> Spéciales aux hommes du service du garde des voies de communication. </td> <td style="text-align: center;">Du</td> <td style="text-align: center;">au</td> </tr> </table>		1 ^{er} dans 1 2 ^e dans 1 Supplémentaires dans 1	}	du	au	}	du	au	1 ^{er} dans 1 Supplémentaires dans 1	}	du	au	}	du	au	Spéciales aux hommes du service du garde des voies de communication.		Du	au	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3">ÉPOQUE à laquelle l'homme doit passer dans :</th> <th rowspan="2">DATE de la liquidation de service militaire.</th> </tr> <tr> <th>la réserve de l'armée active.</th> <th>l'armée territoriale.</th> <th>la réserve de l'armée territoriale.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table> <p><small>Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services sont l'objet d'un exempté spécial (sageur, condamné, etc.).</small></p>		ÉPOQUE à laquelle l'homme doit passer dans :			DATE de la liquidation de service militaire.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.				
1 ^{er} dans 1 2 ^e dans 1 Supplémentaires dans 1	}		du	au																												
	}	du	au																													
1 ^{er} dans 1 Supplémentaires dans 1	}	du	au																													
	}	du	au																													
Spéciales aux hommes du service du garde des voies de communication.		Du	au																													
ÉPOQUE à laquelle l'homme doit passer dans :			DATE de la liquidation de service militaire.																													
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.																														

Paris et Langres - Imp. et Lit. Vall. - Rue Cassin-Lorraine - N° 306 tel.



34	1° Villiers-le-Sec	Né le 29 juillet 1893	Poids : 62 kg
	2° Clément	à heures du Villiers-le-Sec	Cheveux : chat.
	3° Louis Jules	canton de Villiers-le-Sec	Yeux : bleu
N° 2		département de	Front : moyen
		résident à Villiers-le-Sec	Nez : moyen
		canton de	Visage : rond
		département de	Renseignements physiologiques complémentaires
		profession de Peintre	
		fil de Louis Henri Clément	
		et de Chamaraud Marie	
		domiciliés à Villiers-le-Sec	
		canton de	Taille 1 m. 67 cent.
		département de	Taille rectifiée 1 m. cent.
		ou le tuteur, M.	Marques particulières
		domicilié à	
		Célibataire	

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom CLÉMENT

Prénoms Louis Jules

Grade 2^e classe

Corps 109^e R. Inf^{ie}

N° Matricule. { 1956 au Corps. — Cl. 1913

{ 609 au Recrutement Langres

Mort pour la France le 19 août 1914

à Schirmeck, Hiesbach, Alsace

Genre de mort Décès fixé par jugement déclaratif

Né le 29 juillet 1893

à Villiers-le-Sec Département H^e Marne

Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le 6 février 1919

par le Tribunal de Chaumont

acte ou jugement transcrit le 23 février 1919

à Villiers-le-Sec (H^e Marne)

N° du registre d'état civil

534-708-1021. [26434.]



N^o. 3.

—
Du 4 février 1919.
Jugement tenant lieu
d'acte de décès
de **Clément
Louis Julien**
décédé le
19 août 1914.

Parquet Tribunal de 1^{re} instance de Chaumont (Haute-Marne),
Jugement sur requête tenant lieu d'acte de décès du N^o Clément
Extrait des minutes du Greffe du Tribunal civil de Chaumont
(Haute-Marne) République française. Au nom du peuple français
Et assistés les Président et Juges composant le Tribunal civil de Chaumont
Le Procureur de la République, près le Tribunal civil de Chaumont
(Haute-Marne) agissant à titre dans l'intérêt de l'ordre public et l'honneur
de tous expose : Que le sieur Clément Louis Julien né à Hilliers le
Sec le 29 juillet 1895 fils de Pierre Etienne et de Chamaerande
Marie Hermance soldat au 109th Régiment d'Infanterie n^o matricule
7958 demeurant à Hilliers le Sec a été régulièrement parti disparu le dix
neuf août mil neuf cent quatorze au combat de Schirmeck (Vosges) par
l'Officier chargé des détails du 109th Régiment d'Infanterie. Qu'il résulte d'une
liste émanant des autorités allemandes et transmise par le ministère des
affaires étrangères que le soldat Clément est inhumé sur le territoire de la
Commune de Hetsbach, route de Wisch à Wischerhoke, tombe commune



n.º. Que le nom du soldat Clément Louis Jules n'a d'ailleurs
 figuré sur aucune des listes de Français prisonniers en Allemagne
 communiquées par la voie diplomatique en exécution de la convention
 de La Haye. Que le dépôt du corps auquel appartenait le soldat Clément
 n'a reçu aucune nouvelle de lui depuis le jour de sa disparition. Qu'enfin
 l'enquête à laquelle a procédé Monsieur le Ministre de la Guerre
 conformément aux articles 88 et 89 du Code civil lui a paru suffisamment
 concluante pour déclarer que ce militaire a été tué à l'ennemi, que dès lors
 la présomption de décès de ce dernier est donc régulièrement et légalement
 constatée. Qu'il s'agit, par application de la loi du 3 décembre 1915, et
 conformément aux articles 90 et suivants du Code Civil, de constater
 judiciairement le décès du sieur Clément Louis Jules, sus nommé et
 qualifié. Que le sieur Clément Louis Jules ayant au moment de la
 déclaration de guerre avec l'Allemagne son domicile à Villiers le Sec,
 le Tribunal de Chaumont est compétent pour procéder à la dite constatation
 judiciaire. Par ces motifs: Requiert qu'il plaise au Tribunal dire
 et déclarer qu'il est constant que le sieur Clément Louis Jules, né à
 Villiers le Sec le 29 juillet 1891, fils de Pierre Étienne et de
 Chamaranthes Marie Hermance est mort pour la France à Hebach
 (Alsace) le dix neuf août mil neuf cent quatorze. Ordonner que le
 Jugement à intervenir sera transcrit à sa date sur les registres concernés
 de l'état civil de Villiers le Sec et que mention sera faite du dit
 jugement et de sa transcription en marge des registres déposés à la
 mairie et au Greffe. Ordonner que le dit jugement tiendra lieu d'acte
 de décès de Clément Louis Jules. Qu'enfin le jugement à intervenir sera
 écrit et expédié sur papier libre et enregistré gratis. Fait au Parquet de
 Chaumont le vingt neuf janvier 1919. Le Procureur de la République
 Signé: Charles Petitcuenot. Norel, Président du Tribunal Civil de
 Chaumont, Commettons Monsieur Bayet, juge pour faire un rapport de
 la requête qui précède Chaumont le trente janvier 1919 Le Président, Signé: H. Pinon.
 Le Tribunal Civil de Chaumont (Haute Marne) Cui Monsieur Louis Bayet
 juge en son rapport fait à l'audience publique de ce jour, Monsieur le Procureur de
 la République de nouveau entendu en ses conclusions et réquisitions. Vu l'



Nécropole Nationale de Wisches (Bas-Rhin)





Nom : **PARISOT**

Prénoms : **Maxime Victor**

Informations militaires

Conflit : 1914-1918

Grade, unité : Soldat – 21^{ème} Régiment d'Infanterie

Complément : 1ère Compagnie

Matricule au recrutement : 837 - Langres (Haute-Marne)

Naissance

Date : 23 Octobre 1892

Département : 10 - Aube

Commune : Romilly-sur-Seine

Situation familiale :

Fils de **Gabriel Victor** et de **Marie Prudence GRENNERAT**, domiciliés à Sainte Savine (10)

Célibataire -

Adresses : Villiers le Sec (52)-

Décès

Date : 23 Mai 1915 (22 ans)

Département : 62 - Pas-de-Calais

Commune : Bruay –

Pour info, « Bruay(62) » s'appelle « Bruay-la-Buissière(62) » depuis 1919

Lieu, complément : Hôpital Sainte Barbe

Genre de mort :

Mort des suites de blessures

Mention Mort pour la France : Oui





Hommage à nos Morts



Nom : <i>Parisot</i>		Numéro matricule du recrutement : <i>837</i>	
Prénoms : <i>Maxime Victor</i>		Classe de mobilisation : <i>1912</i>	
ÉTAT CIVIL			
Né le <i>23 octobre 1892</i> à <i>Kemilly sur Saive</i> , canton de <i>Williers le Sec</i> , département de <i>l'Aube</i> , résidant à <i>Williers le Sec</i> , canton de <i>Chaumont</i> , département de <i>la Haute-Marne</i> , profession de <i>Employé de Commerce</i>			
Fils de <i>Maxime Victor</i> et de <i>Commercial Marie Pugin</i> , domiciliés à <i>Williers le Sec</i> , canton de <i>Chaumont</i> , département de <i>la Haute-Marne</i>			
Marié :			
SIGNALEMENT.			
Cheveux : <i>Blond clair</i>		Renseignements physiologiques complémentaires :	
Yeux : <i>noir, clair</i>		Cicatrices : <i>aucune</i>	
Inclinaison : <i>vertical</i>		Taille : <i>1 mètre 55</i> centimètres.	
Front : <i>vertical</i>		Taille reculée : <i>1 m. 59</i> cent.	
Hautour : <i>vertical</i>		Services particuliers :	
Largeur : <i>normal</i>		<i>Ancien du Service de Santé (Médecin) de 1912 au 15 Mars 1915 à la suite de la blessure.</i>	
Dos : <i>vertical</i>		Degré d'instruction : <i>3</i>	
Bass : <i>vertical</i>			
Hautour : <i>long</i>			
Selle : <i>long</i>			
Largeur : <i>long</i>			
Visage : <i>long</i>			
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.			
Inscrit sous le n° <i>105</i> de la liste du canton de <i>Chaumont</i>			
Classé dans la <i>5</i> ° partie de la liste en 1911 <i>après avoir eu au bras gauche une blessure de balle de calibre 8 mm.</i>			
Classé dans la <i>2</i> ° partie de la liste en 1912 <i>après avoir eu au bras gauche une blessure de balle de calibre 8 mm.</i>			
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.			
Classé dans le service pour la formation de réserve de Chaumont le 24 novembre 1911			
Affecté à compter du 2 décembre 1914 au corps le 8 décembre 1914 à la suite d'une blessure de balle de calibre 8 mm.			
à 27 ans le 22 jour. Partir avec armes de bord et de combat le 9 août 1915			
<i>Décédé le 23 Mai 1915 des suites de blessures de guerre à l'hôpital n° 17, Sarbe à Bruay (Pas de Calais).</i>			
CORPS D'AFFECTATION.			
21 ^e Régiment d'Infanterie		NUMÉROS	
		N° Matricule de la réserve : <i>40196</i>	
ARMÉE TERRITORIALE			
Armée active			
Disponibilité et réserve de l'armée active			
Armée territoriale et sa réserve			
LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.			
Dates, Communes, Subdivisions de région, D'habitants, N° Matricule			
ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.			
CAMPAGNES.		BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.	
<i>Parti à l'Assemblée du 1^{er} Décembre 1914 au 23 Mai 1915.</i>			
<i>Intervient le 8 décembre 1914 au 2 avril 1915, campagne simple. L'un des armés du 9 avril 1915 au 23 mai 1915. Campagne simple double.</i>			
PÉRIODES DE RÉSERVE			
1 ^{re} dans l'Armée active, du au			
2 ^e dans l'Armée active, du au			
Supplémentaires (dans l'Armée active), du au			
3 ^e dans l'Armée territoriale, du au			
Supplémentaires (dans l'Armée territoriale), du au			
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication, Du au			
Du au			
EPOQUE à laquelle l'homme a été appelé dans :			
la réserve de l'armée active.		l'armée territoriale.	
la réserve de l'armée territoriale.		la réserve de l'armée territoriale.	
1 ^{er} Oct. 1916			
DATE DE LA MOBILISATION DU SERVICE MILITAIRE.			
Se remplir de lettres qui sont les lettres dont les services font l'objet d'un décompte spécial (rapports, condamnés, etc.).			

Paris et Limoges. — Imp. et dir. milit. Henri CHAMUS-LEVERGNEZ. — N 1041 104.



Villeneuve 105 N° 3	1° Parisot	Né le 23 ju ⁱⁿ 1892	Poids : _____
	2° Maxime Victor	à 6 heures du soir à Family-m. Luni canton de _____ département de l'Aube résidant à Villers le Sec canton de _____ département de _____	Cheveux : _____ Yeux : _____ Front : _____ Nes : _____ Visage : _____
	3°	profession de <u>carboneur de C^o</u> fils de <u>Maxime Victor</u> et de <u>Genevieve Marie Thérèse</u> domiciliés à <u>Villeneuve le Sec</u> canton de _____ département de _____ ou le tuteur, M. _____ domicilié à _____ Célibataire	Renseignements physiologiques complémentaires _____ Taille 1 m. _____ cent. Taille rectifiée 1 m. _____ cent. Marques particulières _____



Vue d'une tranchée



N° 6

PARISON
Maxime Victor

décédé le 23 mai 1915
(Transcription)
21 septembre 1915.

Mort
pour la France

Département du Pas de Calais. - Arrondissement de
Bethune. - Canton d'Houdain - Ville de Bruay
Extrait du registre des actes de décès de 1915.

Le vingt trois mai mil neuf cent quinze, huit
heures du matin, est décédé à l'hôpital Sainte Pa-
sit rue du Blanc Mont, des suites de blessures reçues
sur le champ de bataille Maxime Victor PARISON soldat
au vingt unième régiment d'infanterie, première compagne
né à Comilly sur Seine (Aube) le vingt trois octobre
huit cent quatre vingt douze, domicilié à Gilliers le Sec
(Haute-Marne) célibataire, fils de Gabriel Victor Para-
son chef de gare au garage de Chaumont, domicilié à Gilliers
le Sec, et de Marie Pudence Grenierat, son épouse, sans
profession, domiciliée à Sainte-Savine (Aube). Pressé le
vingt trois mai mil neuf cent quinze, à neuf heures trois quarts
du matin sur la déclaration de Aglaïe Lecqueur, cinquante
sept ans, lingère domiciliée à Bruay et de Eugène Hanon
quarante six ans, employé de Mairie domicilié à Bruay qui
lecture faite ont signé avec nous Alexandre Grey, second adjoint
au Maire de Bruay - Suivent les signatures - Pour extrait copie
délivré à la Mairie de Bruay le quinze septembre mil neuf cent
quinze conformément à l'article 80 du code civil. - Le Maire
Pour le Maire, l'Adjoint Signé Grey. - En marge se trouve la mention
Mort pour la France. Pour le Maire, l'Adjoint Signé
Grey. - L'Acte de décès ci-dessus a été transcrit le vingt
un septembre mil neuf cent quinze, huit heures du matin,
par nous Eugène Borriot, Maire de Gilliers le Sec

Par Jugement en date du 9 novembre
1915, le Tribunal Civil de Chaumont
a déclaré le décès du sieur Coradin
Georges René Hippolyte mort pour la France
au combat de Angres (Pas. Calais)
voir acte n° 3 du 21 novembre 1910.

Par Jugement en date du sept mai mil neuf cent dix huit
le Tribunal Civil de Chaumont a déclaré le décès du sieur
Grandjean Georges Harel, mort pour la France au
combat de Neuville St Vaast, le 27 septembre 1915.
voir acte n° 10 du 9 mai 1918.

E. Borriot



Nom : **CARLOT**

Prénoms : **Marius Émile Ernest**

Informations militaires

Conflit : 1914-1918

Grade, unité : Soldat – 109^{ème} Régiment d'Infanterie

En garnison à Chaumont au moment de la mobilisation d'août 1914

Matricule au recrutement : 1196 - Langres (Haute-Marne)

Naissance

Date : 15 Août 1888

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

Situation familiale :

Fils d' **Alfred et de Marie Céline DEBRICON**,
marié avec **Léa Marguerite Juliette SIMON** -

Décès

Date : 16 Juin 1915 (26 ans)

Département : 62 - Pas-de-Calais

Commune : Ablain-Saint-Nazaire

Lieu, complément : Notre-Dame de Lorette

Genre de mort :

Tué à l'ennemi

Mention Mort pour la France : Oui

Jugement

Transcription

Date : 24 Février 1918

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

Inhumation

Inconnue



*Illustration réalisée par
J. Le Béant*

© 1915, Service National de la Défense, Langres (Haute-Marne)

Hommage à nos Morts



Villiers le Sec	1 ^{er}	Né le 15 août 1888 à 10 heures du matin à Villiers le Sec canton de Villiers le Sec département de l'Yonne résidant à Villiers le Sec canton de Villiers le Sec département de l'Yonne profession de Cultivateur fils de Alfred et de Adèle, mariés domiciliés à Villiers le Sec canton de Villiers le Sec département de l'Yonne ou le tuteur, M. domicilié à Villiers le Sec Célibataire	Taille de 1 m. 71 Cheveux châtain Sourcils noirs Yeux jaunes Front large Nez long Bouche large Menton large Visage oval Marques particulières :	1 ^{er} 2 ^o 3 ^o 4 ^o 5 ^o 6 ^o 7 ^o 8 ^o 9 ^o 10 ^o 11 ^o 12 ^o
	2 ^o	Marius Emile Ernest n° 3		

Nom CARLOT

Prénoms Marius Emile Ernest

Grade 2^e classe

Corps 109^e R. Inf^{rieur} 109 Ri

N^o Matricule. { 2254 au Corps. — Cl. 1908
 { 1196 au Recrutement Langres

Mort pour la France le 16 juin 1915
 à St. D. de Lorette (Pde E)

Genre de mort tue à l'ennemi

Né le 15 août 1888
 à Villiers le Sec Département Y^{onne} M^{arne}

Arr^s municipal (p^s Paris et Lyon), }
 à défaut rue et N^o.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le _____
 par le Tribunal de _____
 acte ou jugement transcrit le 24 février 1915
 à Villiers le Sec (Yonne)
 N^o du registre d'état civil 272/115



N^o 2

27



Carlott Marius
Emile Ernest

Acte de décès — Exécution de la note ministérielle
du 20 novembre 1896

L'an mil neuf cent quinze, le vingt-deux du mois de
juin, étant à Trief. (Pas-de-Calais)

Acte de décès de Carlott Marius Emile Ernest, soldat
de 3^{ème} classe au 10^{ème} Régiment d'Infanterie, N^o
matricule 1211, né le quinze août mil huit cent
quatre-vingt huit, à Villiers-le-Sec, Canton de
Chaumont, Haut-Marne, séjournant à Notre-Dame de Louve
(Pas-de-Calais) le seize juin mil neuf cent quinze à
quatorze heures, sur le champ de bataille,
fils de Alfred et de Delarion Marie, cultivateurs domiciliés
à Villiers-le-Sec, Canton de Chaumont, Haute-Marne.

Dressé par moi, de Brouette Gustave Urbain,
Lieutenant au 10^{ème}, Officier de l'état civil, sur la
déclaration de Malabar Henri, soldat de 3^{ème} classe,
au 10^{ème} d'Infanterie et de Sparnaud Jean, soldat
de 3^{ème} classe, au 10^{ème} d'Infanterie, témoins
qui ont signé avec moi, après lecture. Vu par nous.
Signature des témoins: — Laurent Pierre, Sous-Intendant
militaire, Malabar, Sparnaud, — L'Officier Officier
d'Officier de l'état civil — Signé — de Brouette —
Vu pour la légalisation de la signature de
M^r de Brouette Gustave Urbain. Paris, le 29
octobre 1914. Le Ministre de la Guerre, par
délégation. Le Chef du Bureau des Actes
administratifs — Signé: illisible

+ Mention additive — Loi du 30 septembre 1914

Décédé
le 16 juin 1914
(transcription)
(24 février 1916)



L'acte ci contre est accompli sur le
point suivant :

Le défunt était épouse de Simon.

Elle Marguerite Jubette. Le Ministre de la guerre
par délégation - Le Chef du Bureau des Actes
administratifs; Signé... illisible

Mort pour la
France

En marge, se trouve la mention:
Mort pour la France - Le Ministre de
la Guerre par Délégation; Le Chef du Bureau
des Actes administratifs; Signé... illisible

L'acte de décès ci-dessus a été transcrit
le vingt-quatre février mil neuf cent seize
à dix heures du matin, par nous, Eugène
Bordet, Maire de Villiers - Le Sec
Bordet





Nom : **COUSIN**

Prénoms : **Georges René Hyppolite**

Informations militaires

Conflit : 1914-1918

Grade, unité : Chasseur – 1^{er} Bataillon de Chasseurs à Pied. [Infanterie]

Le 1er B.C.P. opère sous ce sigle pour l'ensemble des conflits auxquels il a pris part.

Matricule au recrutement : 1763 - Troyes (Aube)

Naissance

Date : 26 Novembre 1894

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

Situation familiale :

Fils d' **Auguste Alexandre et d'Antoinette MARTIN** –
Célibataire

Décès

Date : 25 Septembre 1915 (20 ans)

Département : 62 - Pas-de-Calais

Commune : Angres

Genre de mort :

Tué à l'ennemi

Mention Mort pour la France : Oui

Jugement

Date : 09 Novembre 1920

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Chaumont

Transcription

Date : 21 Novembre 1920

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

Inhumation

Inconnue





PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom COUSIN

Prénoms Georges, René, Hippolyte

Grade 2^e classe

Corps 1^{er} Bataillon de Chasseurs à Pied

N° 3839 au Corps. — Cl. 1914

Matricule. 1763 au Recrutement Troyes

Mort pour la France le Troyes le 25 Septembre 1915

à Angres (Saône-et-Loire) tué à l'ennemi

Genre de mort déclaré décidé le 25-9-1915 par jugement déclaratif du Val de Chaumont le 9 Novembre 1930

Né le 26 Novembre 1894

à Villiers le Sec Département ~~Seine-et-Marne~~

Arr' municipal (p' Paris et Lyon), à défaut rue et N°. H^{te} Marne

Jugement rendu le 9 Mars 1930

par le Tribunal de Chaumont

acte ou jugement transcrit le 21 Novembre 1930

à Villiers le Sec (Saône-et-Marne)

N° du registre d'état civil (H^{te} Marne)

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.



N° 8
transcription n° 8
Cousin Georges
René Hippolyte
décédé le 27^{ème} 1918.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal civil de Chaumont (Haute-Marne) - Le Tribunal civil de Chaumont (Haute-Marne). Qui Monsieur le Président en son rapport fait à l'audience publique de ce jour Monsieur le Procureur de la République de nouveau entendu en ses conclusions et réquisitions. Sur la requête qui précède et les pièces jointes, la loi du 23 juin 1917. Après en avoir délibéré. Attendu que l'ensemble des faits exposés en la requête qui précède, établit d'une façon certaine la réalité de la mort du sieur Georges René Hippolyte Cousin Attendu que la dite requête étant régulière en la forme et juste au fond, il y a lieu pour le tribunal d'y faire droit et de l'accueillir Par ces motifs, le Tribunal dit que Georges René Hippolyte



Cousin né à Villiers le Sec le vingt six mars mil huit cent quatre vingt quatorze fils de Auguste Alexandre et de Antoinette Martin est décédé à Angres (Pas de Calais) le vingt cinq septembre mil neuf cent quinze, et qu'il est "Mort pour la France". Ordonne que le présent jugement tiendra lieu d'acte de décès à Georges René Hippolyte Cousin. Ordonne que le dit jugement sera transcrit sur les registres courants de l'état civil de la Commune de Villiers le Sec, dernier domicile du décédé et qu'à la date du décès mention sera faite du dit jugement et de sa transcription en marge des registres déposés à la mairie et au Greffe. Dit que le présent jugement sera écrit et expédié sur papier libre et enregistré gratis. Ainsi fait, jugé et prononcé au Palais de Justice de Chaumont en l'audience publique du Tribunal civil de Chaumont le neuf novembre mil neuf cent vingt où siégeaient Messieurs Gay Président, Grandjean et Boudier, juges; Petitcuenot et Roiche commis Greffier. Signé: J. Gay - Roiche Visé pour timbre et enregistré gratis. Chaumont le treize novembre mil neuf cent vingt folio 33, case 20. Signé Henriot Pour expédition conforme: Le Greffier: Signé Néraud. L'acte de décès ci dessus a été transcrit le vingt et un novembre mil neuf cent vingt par nous Clement Roye Maire de Villiers le Sec. Roye



Nom : **DEBRICON** Prénoms : **Alfred Marie Auguste**

Informations militaires

Conflit : 1914-1918

Grade, unité : Sergent mitrailleur – 109^{ème} Régiment d'Infanterie
En garnison à Chaumont au moment de la mobilisation d'août 1914
Complément : 1^{re} Compagnie
Matricule au recrutement : 985 - Langres (Haute-Marne)

Naissance

Date : 05 Août 1890
Département : 52 - Haute-Marne
Commune : Villiers-le-Sec

Situation familiale :

Fils de **Louis Emmanuel** et de **Marie Justine Mathilde ROZE** -
Célibataire

Décès

Date : 25 Septembre 1915 (25 ans)
Département : 62 - Pas-de-Calais
Commune : Bouvigny-Boyeffles
Lieu, complément : Secteur de Notre-Dame de Lorette

Genre de mort :

Mort des suites de blessures
Mention Mort pour la France : Oui

Jugement

Transcription

Date : 06 Octobre 1917
Département : 52 - Haute-Marne
Commune : Villiers-le-Sec

Inhumation

Inconnue



Un petit moment de répit



Hommage à nos Morts



M. & J. le 20 juillet 1954 Archives détruites
R&F. D.M. n° 3919/PM.7/B. du 3-2-1958

Nom : *Debricon*

Prénoms : *Alfred, Marie, Auguste* **Surpoids :**

Numéro matricule du recrutement : *985*

Classe de mobilisation : *1910*

ÉTAT CIVIL.

Né le *5 août 1890* à *Villiers le Sec*, canton *Chauumont*, département de *la H^e Marne*, résident à *Villiers le Sec*, canton de *Chauumont*, département de *la H^e Marne*, profession de *cultivateur*

filz de *Louis Emmanuel* et *Rose Justine Mathilde*, domiciliés à *Villiers le Sec*, canton de *Chauumont*, département de *la H^e Marne*

Marié le :

SIGNALEMENT.

Cheveux : *châtain moyen* Remarque(s) physiologiques complémentaires :
 Teint : *châtain rosâtre*
 Front : *facilement s'élève*
 Yeux : *bleus*
 Nez : *droit*
 Bouche : *droite*
 Lèvres : *moyennes*
 Taille : *1 m 70* centimètres.
 Taille reculée : *1 m* cent.
 Marque(s) particulière(s) : *Muscle du trapèze droit*

Visage : *long*
 Degré d'instruction générale : *3*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en *19 M* "Non servi en arme".
 Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en *19*

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° *87* de la liste *dans le canton de Chauumont*.
 Recrue par le *100^e Régiment d'Artillerie à cheval* du *10^e octobre 1911* comme appelé (art. 13 de la loi) *appelé au dépôt et soldat de 1^{re} classe le 10 octobre 1911*
 Soldat de *1^{re} classe* le *4 Mars 1912*. Caporal le *25 Septembre 1912*.
 Sergent le *15 Avril 1913*. *Maintenu sous les drapeaux par application de l'article 33 de la loi du 21 Mars 1905.*
 Certificat de bonne conduite accordé le *21 Mars 1915*.
 Rappelé à l'activité par décret du *1^{er} Août 1914* (Mobilisation générale).
 Arrive au corps le *3 Août 1914*. Sergent le *dit jour*.
 2. *Décède le 30 Septembre 1915 des suites de blessures de guerre au secteur de Louette (Pas de Calais)*
 3. *Enterré aux Croix du Nord et du Nord le 3 Août 1914*
"Mort pour la France"

ARMÉE ACTIVE : *100^e Rég. d'Artillerie*

ARMÉE TERRITORIALE : *Rég. d'Artillerie Chauumont*

LOCALITÉS SUCCESSIVES HAÏTÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RESIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D'ORDRE DE RESIDENCE

CAMPAGNES. BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.

sous les ordres du g^{énéral} chef de corps le 25 septembre 1915 à Louette
3. 8. 14 au 24. 9. 15 *état d'une région temporairement gérée.*
Mort pour la France (B.D.G.)
25. 9. 15 au 24. 9. 16

PÉRIODES D'EXERCICES.

	1 ^{re} dans I	du	au
Réserve	1 ^{re} dans I	du	au
	Supplémentaire dans I	du	au
Armée territoriale	1 ^{re} dans I	du	au
	Supplémentaire dans I	du	au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du	du	au
	Du	du	au

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME AÏT PARCOURU :

La réserve de l'armée active.	L'armée territoriale.	La réserve de l'armée territoriale.	DATE DE LA LIBÉRATION DU SERVICE MILITAIRE.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services ont l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, etc.).



Paris et Langres. — Imprimerie et Dépôt militaires Henri Charpentier-Lavallée. — N° 1001 bis.



Hommage à nos Morts



Villiers le Sec	1 ^{er} Debricon	Né le 5 août 1890	Taille de 1 m. 77	1 ^{er}	
	2 ^{ème} Alfred Marie Auguste	à Villiers le Sec canton de Chaumont département de la Haute-Marne résident à Villiers le Sec canton de Chaumont département de profession de cultivateur fils de Louis Emmanuel et de Marie Anne Marie Mathilde domiciliés à Villiers le Sec canton de Chaumont département de ou le tuteur, M. domiciliés à Célestins	Cheveux châtain Sourcils ch Yeux verts Front droit Nes nez Bouche ch Menton à pointe Visage oval Marques particulières : Poids : 65 kg	2 ^{ème}	
N° 3	3 ^{ème}			3 ^{ème}	

Nom DEBRICON

Prénoms Alfred Marie Auguste

Grade Sergent. Métrailleux.

Corps 109^e Rég^{ie} Inf^{anterie}

N^o Matricule. { 04603 au Corps. — Cl. 1910
985 au Recrutement Langres

Mort pour la France le 26 Septembre 1915
à du secteur de Lorette. (Pas. de Calais)

Genre de mort Blessures de guerre

Né le 5^e août 1890
à Villiers le Sec Département H^{te} Marne

Arr^{ondissement} municipal (p^{our} Paris et Lyon). }
à défaut rue et N^o.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le 6 octobre 1917
à Villiers-le-Sec. (H^{te} Marne)
00 100



N°5

Transcription

du Décret de

Debricon

Alfred Marie Auguste

le 25 septembre 1917

transcrit le 6 octobre 1917

Mort pour
la France

Acte de décès, Exécution de la Note ministérielle du 20 novembre 1896.
Le An mil neuf cent dix sept, le dix du mois de septembre à quinze heures, étant à Harasment (Aisne). Acte de décès de Debricon Alfred Marie Auguste sergent au 109^{ème} Régiment d'Infanterie 1^{ère} Compagnie de mitrailleuses N° 04602, né le six aout mil huit cent quatre vingt dix, à Silliers le Sec (Haute-Marne) Mort pour la France à la Maison Forestière du Bois de Bouvigny, commune de Bouvigny (Pas de Calais) le vingt cinq septembre mil neuf cent quinze sur le Champ de Bataille fils de Louis Emmanuel et de Roze Marie Justine Mathilde. Dressé par moi Langlois Louis Emmanuel Sous Lieutenant au 109^{ème} Officier de l'Etat civil

sur la déclaration de Chabouty Alfred, décoré de la croix de guerre sergent Major au 109^{ème} et de Coutureau Emilien sergent au 109^{ème}, témoins qui ont signé avec moi après lecture - Signatures des témoins: Chabouty, Coutureau, l'Officier Off^{ier} Officier de l'état civil: E. Langlois. - Vu par nous Fabre Charles Antoine Sous Intendant militaire: Fabre. - Vu pour légalisation de la signature de M. Fabre Charles Antoine - Paris le 27 septembre 1917 Le Ministre de la Guerre par délégation Le Chef du bureau des Archives Administratives: Signature illisible

L'Acte de décès ci-dessus a été transcrit le six octobre mil neuf cent dix sept, quatre heures du soir par nous Eugène Borvoet, Maire de Silliers le Sec.

Borvoet



Cimetière Communal de Villiers le Sec





Nom : **GRANDJEAN**

Prénoms : **Georges Raoul**

Informations militaires

Conflit : 1914-1918

Grade, unité : Soldat – 407^{ème} Régiment d'Infanterie

Complément : 9^{ème} Compagnie

Matricule au recrutement : 715 - Langres (Haute-Marne)

Naissance

Date : 03 Septembre 1895

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

Situation familiale :

Fils de **Nicolas Henri et de Marie SIMONOT** –

Célibataire -

Décès

Date : 28 Septembre 1915 (20 ans)

Département : 62 - Pas-de-Calais

Commune : Neuville-Saint-Vaast

Lieu, complément :

Genre de mort :

Tué à l'ennemi

Mention Mort pour la France : Oui

Jugement

Date : 07 Mai 1918

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Chaumont

Transcription

Date : ?

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

Inhumation

Inconnue



Un poilu parmi tant d'autres



Hommage à nos Morts



RH

Nom : Grandjean		Numéro matricule du recrutement : 715	
Prénoms : Georges Raoul Surnoms :		Classe de mobilisation : 1915	
STAT CIVIL			
Né le 8 Septembre 1891 à Tilly-le-Sec canton de Chamant , département de la H^{te}-Marne , résidant à Tilly-le-Sec , canton de Chamant , département de la H^{te}-Marne , profession de cultivateur		Taille : 1 mètre 71 centimètres.	
Marié à		Taille rectifiée : 1 mètre centimètres	
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.			
Inscrit sous le n° 63 de la liste du canton de Chamant Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1914 Bon Service			
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES			
<p>Recruté à compter du 10 décembre 1914. Arrivé au Corps le dit jour. Soldat de 1^{re} classe le 10 décembre 1914. Passé au 40^e Régiment d'infanterie le 10 avril 1915. A été nommé soldat le 10 janvier 1916 à Tilly-le-Sec. A été promu sergent le 10 avril 1917.</p>		<p>Armée active : 170^e Rég^t d'Infanterie 103^e Rég^t</p> <p>Disponibilité et réserve de l'armée active.</p> <p>Armée territoriale et en réserve.</p>	
LOCALITES SUCCESSIVES HABITEES PAR suite de changements de domicile ou de résidence.			
Date.	Communes.	Subdivisions de région.	D ^o ou D ¹ II BARRAGES.
ANTECEDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.			
CAMPAGNES.		BLESSURES, CITATIONS, DECORATIONS, ETC.	
<p>1^{re} Armée : du 10/12/14 au 10/01/15 2^e Armée : 17/01/15 au 10/01/16 3^e Armée : 10/01/16 au 10/01/17 4^e Armée : 10/01/17 au 10/01/18 5^e Armée : 10/01/18 au 10/01/19</p>			
Régions d'extrêmes	Réserve... { 1 ^{re} dans l	du	au
	{ 2 ^e dans l	du	au
	{ Supplémentaires	du	au
	Armée territoriale { 1 ^{re} dans l	du	au
	{ Supplémentaires	du	au
Spécialité aux hommes du service de garde des voies de communication		du	au
		du	au
EPOQUE à laquelle s'homme doit passer dans :		DATE de la citation du service militaire.	
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale	
* À remplir ce tableau une fois les hommes dont les services ont fait l'objet d'un décret spécial (sergents, sous-officiers, etc., etc.)			

Paris et Litvigne - Imprimerie et Bureaux d'Administration des Cartes Militaires - R. 1014 (1914 - 1915)



Nom : **RENAUD**

Prénoms : **Gaston René**

Informations militaires

Conflit : 1914-1918

Grade, unité : Chasseur – 121^{ème} Bataillon de Chasseurs à Pied

Matricule au recrutement : 385 - Langres (Haute-Marne)

Naissance

Date : 07 Juin 1894

Département : 77 - Seine-et-Marne

Commune : Changis –

Pour info, « Changis(77) » s'appelle « Changis-sur-Marne(77) » depuis 1915

Situation familiale :

- Fils d'Alexandre **Louis Justin** et d'**Émélie Justine MASSON** –

- Célibataire

Adresses : Villiers le Sec (52)

Décès

Date : 23 Juin 1916 (22 ans)

Département : 55 - Meuse

Commune : Douaumont

Lieu, complément : Thiaumont

Genre de mort :

Tué à l'ennemi

Mention Mort pour la France : Oui

Jugement

Date : 06 Février 1918

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Chaumont

Transcription

Date : 10 Février 1918

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

Inhumation

Département : 55 - Meuse

Commune : Fleury-devant-Douaumont

Lieu : Nécropole nationale Douaumont

Carré, rang, tombe : Tombe 9083



Les infirmières de la grande guerre



N° 4.

Du 6 février 1918

Parquet. Tribunal
de 1^{re} instance
de Chaumont (H^{te} Marne)

Jugement
sur requête tenant
lieu d'acte de décès
du N° Renaud
Gaston René
tué à l'ennemi le
8^o juin 1916

Mort pour la France

En la signification à vous faite le huit février
mil neuf cent dix-huit, vous avons intégralement
transcrit le jugement suivant

Republique française, Au nom du peuple
français, Extrait des minutes du Greffe du
Tribunal civil de Chaumont (Haute-Marne)
A Messieurs les Président et Juges composant le Tribunal
civil de Chaumont, Le Procureur de la République près
le Tribunal civil de Chaumont (Haute-Marne),
agissant d'office dans l'intérêt de l'ordre public, et
l'honneur de vous exposer que le sieur Renaud Gaston
René, né à Champs (Seine et Marne) le sept juin
mil huit cent quatre vingt quatorze, fils de Alexandre
Louis Justin et de Masson Emilie Justine, célibataire
soldat au 121^o R^o de Chateaux à Pied, N^o M^o 5754.
demeurant à Villiers le Sec a été tué à l'ennemi



Le vingt trois juin mil neuf cent seize au combat de Chaumont
 Froide-Cerre, ainsi qu'il l'est constaté par un procès-
 verbal de déclaration ou de décès en date du dix-sept juillet
 mil neuf cent seize dressé par l'officier chargé des détails du
 121^{ème} B^{ème} de Chasseurs à pied Que Renaud Gaston René
 n'a d'ailleurs figuré sur aucune des listes de Français pris-
 niers en Allemagne communiquées par la voie diplomatique
 en exécution de la Convention de La Haye. Que le dépôt
 du corps auquel appartenait Renaud n'a reçu aucune
 nouvelle de lui depuis le jour de sa disparition. Qu'enfin
 l'enquête à laquelle a procédé Monsieur le Ministre de la
 Guerre conformément aux articles 88 et 89 du Code civil,
 lui a paru suffisamment concluante pour déclarer que ce
 militaire a été tué à l'ennemi, que dès lors la présomption
 de décès de ce dernier est donc régulièrement et légalement
 constatée. Qu'il s'agit par application de la loi du 3
 décembre 1915, et conformément aux articles 90 et suivants
 du Code Civil de constater judiciairement le décès du
 sieur Renaud (Gaston René) sur-nommé et qualifié
 Que le sieur Renaud (Gaston René) ayant, au
 moment de la déclaration de guerre avec l'Allemagne
 son domicile à Villiers le Sec le Tribunal de Chaumont
 est compétent pour procéder à la dite constatation judiciaire.
 Par ces motifs: Requiert qu'il plaise au Tribunal des
 et déclarer qu'il est constant que le sieur Renaud (Gaston
 René) né à Changis le sept juin mil huit cent quatre vingt
 quatorze fils de Alexandre Louis Justin et de Mathon
 (Emilie Justine), célibataire, est mort pour la France
 au combat de Chaumont Froide-Cerre le vingt trois



jeun mil neuf cent seize. Ordonner que le jugement à intervenir sera transcrit à sa date sur les registres courants de l'Etat civil de Villiers le Sec et que mention sera faite du dit jugement et de sa transcription en marge des registres déposés à la Mairie et au Greffe. Ordonner que le dit jugement tiendra lieu d'acte de décès de Renaud Gaston René. En enfin le jugement à intervenir sera écrit et expédié sur papier libre et enregistré gratis. Fait au Parquet de Chaumont le trente janvier mil neuf cent dix huit. Le Procureur de la République, signé : Charles George. - Nous, Président du Tribunal Civil de Chaumont Commettons M. Bayet, Juge pour faire un rapport de la requête qui précède. Chaumont le premier février mil neuf cent dix huit. Le Président, signé : Henri Pinon. - Le Tribunal civil de Chaumont (Seine-Marne) Cui Monsieur Bayet Juge en son rapport fait à l'audience publique de ce jour, Monsieur le Procureur de la République de nouveau entendu en ses conclusions et réquisitions. Vu 1° la requête qui précède et l'ordonnance commettant Monsieur Bayet Juge en ce siège pour faire son rapport. 2° Les pièces à l'appui; 3° En enfin l'article 78 de la loi du 3 mai 1844, les articles 89 et suivants du Code Civil et la loi du 3 décembre 1915. Et après en avoir délibéré: Attendu que l'ensemble des faits exposés en la requête qui précède, établit d'une façon certaine la réalité de la mort du sieur Renaud (Gaston René) Attendu que la dite requête étant régulière en la forme et justifiée au fond, il y a lieu pour le Tribunal d'y faire droit et de l'arrêter.



Par ces motifs le Tribunal dit que Renard
Gaston René âgé de vingt trois ans, né à Chaumot
le sept juin mil huit cent quatre vingt quatre, n°
matricule 67/4, fils de Alexandre Louis Justine et de
Matton (Emilie Justine), célibataire, demeurant à
Felliers le Sec est décédé au combat de Chicaumont
Froide Terre le vingt trois juin mil neuf cent seize
Et qu'il est "Mort pour la France", Ordonne
que le présent jugement tiendra lieu d'acte de décès de
Renard (Gaston René) Ordonne que le dit jugement sera
transcrit sur les registres courants de l'Etat Civil de la
Commune de Felliers le Sec et qu'à la date du décès, mention
sera faite du dit jugement et de sa transcription, en
marge des registres déposés à la Mairie et au Greffe Dit
que le présent jugement sera écrit et expédié sur papier
libre et enregistré gratis. Ainsi fait, jugé et prononcé au
Palais de Justice de Chaumot, en l'audience publique
du Tribunal Civil de Chaumot, le six février mil neuf
cent dix huit au siégeant M. H. Linon, Président,
Grandjeant et Bayot Juge, en présence de M. Georges
substitut, et assistés de M. Roche, Greffier. Signé:
H. Linon, Roche - Fisi pour timbre et enregistré gratis
à Chaumot le six février mil neuf cent dix huit, folio
soixante trois, case treize Signé: Régnier En conséquence
le Président de la République Française, mande et ordonne
à tout huissier sur ce requis de mettre le présent jugement
à exécution Aux Procureurs Généraux et aux Procureurs
de la République près les tribunaux de première instance
d'y tenir la main. A tous commandants et officiers de



La force publique de prêter main forte lorsqu'ils en seront
 légalement requis. En foi de quoi le présent jugement
 a été signé sur la minute par Monsieur le Président et le
 Greffier. Par le Tribunal. Le Greffier Signé: Rouche —
 — Transcrit le dix février mil neuf cent dix huit, huit
 heures du matin par Nous François Eugène Borvot
 Marie de Gilliers le Sec
 Borvot





Hommage à nos Morts





Nom : **PICARD**

Prénoms : **René Albert**

Informations militaires

Conflit : 1914-1918

Grade, unité : Marsouin – 4^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale [Infanterie]

Complément : 3^{ème} Compagnie

Matricule au recrutement : 620 - Langres (Haute-Marne)

Naissance

Date : 08 Juin 1889

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

Situation familiale :

- Fils d'**Augustin Ernest** et de **Louise PAINTANVRE**,
- marié avec **Juliette Marguerite CARLOT** -

Décès

Date : 31 Juillet 1916 (27 ans)

Département : 80 - Somme

Commune : Biaches

Lieu, complément : Secteur Biaches/Flaucourt

Genre de mort :

Tué à l'ennemi

Mention Mort pour la France : Oui

Jugement

Transcription

Date : 26 Décembre 1916

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

Inhumation

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

Lieu : Cimetière communal





Hommage à nos Morts



N: M... B	1 ^e <i>Picard</i>	Né le <i>8 Juin 1889</i>	Taille de 1 m. <i>1,71</i>	1 ^e <i>1,71</i>	1 ^e 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e 6 ^e 7 ^e 8 ^e 9 ^e 10 ^e 11 ^e 12 ^e
	2 ^e <i>Reni Albert</i>	à <i>2 heures du matin</i>	Cheveux <i>bruns</i>	2 ^e <i>1,71</i>	
	3 ^e	canton de <i>CHAMMONT</i>	Sourcils <i>bruns</i>	3 ^e <i>1,71</i>	
		département de <i>HAUTE-MARNE</i>	Yeux <i>bruns</i>	4 ^e <i>1,71</i>	1 ^e
		canton de <i>CHAMMONT</i>	Front <i>brun</i>	5 ^e <i>1,71</i>	2 ^e
		département de <i>HAUTE-MARNE</i>	Nez <i>fort</i>	6 ^e <i>1,71</i>	3 ^e
		profession de <i>Patron</i>	Bouche <i>normale</i>	7 ^e	4 ^e
		fil de <i>Joseph</i>	Menton <i>court</i>	8 ^e	5 ^e
		et de <i>Louise</i>	Vierge <i>non</i>	9 ^e	6 ^e
		domicilié à <i>Chammont</i>	Marques particulières : <i>69/00</i>	10 ^e	7 ^e
		canton de <i>CHAMMONT</i>		11 ^e	8 ^e
		département de <i>HAUTE-MARNE</i>		12 ^e	9 ^e
		ou le tuteur, M.			10 ^e
		domicilié à			11 ^e
		Cillulaire			12 ^e

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *Picard*

Prénoms *Reni Albert*

Grade *1^{er} Classe*

Corps *4^e Colonial 3^e C^e*

N^o Matricule. *012561 au Corps. -- Cl. 1909*

620 au Recrutement Langres

Mort pour la France le *31 juillet 1916*

à *Biaches (Somme)*

Genre de mort *Mort à l'ennemi*

Né le *8 Juin 1889*

à *Pilliers le Sec* Département *H^e. Marne*

Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon). }
à défaut rue et N^o.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le _____

par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le *26 Décembre 1916*

à *Pilliers le Sec (Haute Marne)*

N^o du registre d'état civil _____



N^o 10

Picard
Reni Albert

décédé le 31 juillet 1916

Transcription le
28 décembre 1916

Mort pour
la France

quatre vingt neuf, à Villers-le-Sec, département de la Haute
 Marne, décédé à Haucourt (Somme) le trente et un du mois
 de juillet mil neuf cent seize, à quinze heures, fils de
 Ernest et de Saint André Louise, domiciliés à Villers-le-Sec,
 Canton de Chaumont, département de la Haute Marne,
 Dressé par nous, Chicaux, Charles Sous-Lieutenant,
 officier de Détails, officier de l'état-civil, sur la déclaration
 de Galhier Louis, sergent-fourrier, âgé de vingt et un
 ans, et de Moreau, soldat âgé de vingt deux ans,
 témoins qui ont signé avec nous, tous deux appartenant
 à la troisième Compagnie du 4^{ème} Colonial,
 après lecture. Le 1^{er} témoin: signé Galhier, le 2^{ème}
 témoin: signé Moreau, l'Officier de l'état-civil,
 signé: Chicaux Charles. - Pour expédition expresse,
 l'Officier de l'état-civil: Chicaux C. - Tu par
 nous; Bari, Sous-Lieut^{ant} mit^{re} de la 26^{ème} Coloniale
 pour légalisation de la signature de M. Chicaux
 Charles, sur qualifié: signé: Bari. - Tu pour la
 légalisation de la signature de M. Bari. Paris.
 Le 11 sept. 1916. Le Ministre de la Guerre par délégation
 Le Chef du Bureau des Archives administratives; signé
 illisible - Mention rectificative - Le 20
 septembre 1916: Le défunt était né à Villers-le-Sec,
 (Haute Marne) et non à Villers-le-Sec, ainsi qu'il est
 mentionné dans le corps de l'acte ci-contre, d'ailleurs
 incomplet sur les points suivants: le soldat
 Picard, domicilié en dernier lieu à Villers-le-Sec,
 (H^{te} Marne) était épouse de Juliette Marguerite Carlot,
 son père est prénommé Augustin Ernest et non Ernest seu-
 lement. Paris, le quatorze décembre mil neuf cent seize.
 Le Ministre de la Guerre, par délégation: le Chef du Bu-
 reau des archives administratives; signé: illisible.



L'Acte de décès ci-contre a été transcrit le vingt
six décembre, mil neuf cent seize, par trois Juges
du Tribunal, pour nous, Eugène Bédot, Maire de Villiers-le-
Bel

Le registre contenant six actes de décès, est et
arrêté le même et au dix-neuf cent seize
Le Maire,
Bédot





Cimetière Communal de Villiers le Sec





Nom : **BORDOT**

Prénoms : **Camille Julien**

Informations militaires

Conflit : 1914-1918

Grade, unité : Soldat – 221^{ème} Régiment d'Infanterie.

Complément : 19^{ème} Compagnie

Matricule au recrutement : 22 - Langres (Haute-Marne) -

Naissance

Date : 16 Avril 1880

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

Situation familiale :

Fils de **François Eugène** et de **Joséphine Ernestine BERTRAND**,
marié avec **Noémie Marie Henriette PAINTENDRE** -

Décès

Date : 09 Juillet 1917 (37 ans)

Département : 51 - Marne

Commune : Suippes

Genre de mort :

Mort des suites de blessures

Mention Mort pour la France : Oui

Jugement

Transcription

Date : 25 Novembre 1917

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

Inhumation

Inconnue



Taxis de la Marne



1.	Bordot	M. Bordot	fonctionnaire	Né le 16 avril 1880 à Villers le Sec canton d'...	1880	
23	Camille Julien			département d'Alsace résultant à Villers le Sec canton d'...		1
3.		n° 1		département d'Alsace fils de François Julien et de Louise Josephine domiciliés à Villers le Sec		

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **BORDOT**

Prénoms **Camille Julien**

Grade **Soldat** **21^e**

Corps **221^e Rég^t d'Inf^{an}**

N° Matricule. { **010430** au Corps. — Cl. **1900**
22 au Recrutement de **Lanoué**

Mort pour la France le **9 juillet 1917**

à **Scipion Masse**

Genre de mort **Blessures par E.O**

Né le **16 avril 1880**

à **Villers le Sec** Département **2^e Marne**

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le _____
 par le Tribunal de _____
 acte ou jugement transcrit le **25-11-1917**
 à **Villers le Sec - 2^e Marne**

N° du registre d'état civil _____

534-708-1921. [2^e 133]



<p>N° 6 Transcription du Décès de BORDON Camille Julien du 9 juillet 1917 Transcrit le 23 novembre 1997</p>	<p>Acte de décès Exécution de la Note ministérielle du 20 novembre 1896 — L'an mil neuf cent dix sept le dix du mois de juillet à six heures du soir, étant à Suippes (Marne) Acte de décès de BORDON Camille Julien, soldat de 2^e classe à la 19^{ème} Compagnie du 2^e Régiment d'Infanterie, décoré de la Croix de Guerre, Numéro Matricule au Corps 09730, Numéro 28 au Registre Matricule du Recrutement de Langres, né le seize avril mil huit cent quatre vingt à Villiers le Sec, canton de Chaumont, département de la Haute-Marne domicilié en dernier lieu à Villiers le Sec, canton de Chaumont département de la Haute-Marne, marié décédé à Aubérive sur Suippes (Marne) tué à l'ennemi</p>
<p>Mort pour la France</p>	



5
3

par éclats d'obus le neuf juillet mil neuf cent dix-sept
à dix heures du soir "MORX pour la France."
Inhumé au Cimetière militaire de Jonchey-sur-Suippe
(Aisne) fils de François Eugène et de Berthe et Joséphine
Ernestine domiciliés à Villiers le Sec. canton de Chaumont
département de la Haute-Marne. Conformément à l'article
17 du Code civil, nous nous sommes transportés auprès de la
personne décédée et assure de la réalité du décès. Dresse par
moi Armand Perret Lieutenant Officier payeur au 221^e
Régiment d'Infanterie faisant fonctions d'Officier de l'état
civil sur la déclaration de Guedin Marcel, caporal à la
19^e Compagnie du 221^e d'Infanterie, trente-cinq ans, employé
de commerce à Talcy, canton de Reims (Haute-Marne)
et de Saliot Louis, soldat de 1^{re} classe à la 19^e Compagnie
du 221^e d'Infanterie vingt-neuf ans menuisier à Montours
canton de Saint-Trica en Cozlis (Ille et Vilaine) témoins
qui ont signé avec moi après lecture. Signatures des
témoins: Guedin, Saliot. L'Officier ff. pour l'Officier
de l'état civil. A Perret. Vu par nous Martin Georges
Vice-Intendant militaire. Signé Martin Georges. Vu
pour la legalisation de la signature de M. Martin
Georges Paris le 10 septembre 1917 Le Ministre de la
Guerre Par délégation le Chef du Bureau des
Archives Administratives Signé: Mlle. Mention
Additive (Loi du 30 sept. 1915) L'Acte ci-contre
est incomplet sur le point suivant: Le défunt
était époux de Saint-Amand Noémie Marie Henriette
Paris le dix huit novembre mil neuf cent dix-sept

Le Ministre de la Guerre Par délégation le Chef du
Bureau des Archives Administratives Signé: Mlle.
L'Acte de décès ci-dessus a été transcrit le vingt cinq
novembre mil neuf cent dix-sept, quatre heures du soir par
nous Eugène Doriot Maire de Villiers le Sec.

Doriot



Nom : **RENAUT**

Prénoms : **Albert François**

Informations militaires

Conflit : 1914-1918

Grade, unité : Soldat – 51^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale

Constitué en 1914 à Langres (21^e Région Militaire) et dissous à la fin de la Grande Guerre

Naissance

Date : 28 Avril 1876

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

Situation familiale :

- Fils de **Pierre Alfred et de Rosine ROZE**,
- marié avec **Denise Ernestine Clothilde BERTRAND** –

Décès

Date : 01 Août 1918 (42 ans)

Département : 88 - Vosges

Commune : Golbey

Lieu, complément : Hôpital

Genre de mort :

tué à l'ennemi

Mention Mort pour la France : oui

Jugement

Transcription

Date : 15 Août 1918

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

Inhumation

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

Lieu : Cimetière communal



La pose méritée pour deux Poilus



Hommage à nos Morts



	1° <i>Renaut</i>	1° <i>Villiers-le-Sec</i>		Né le <i>28 Avril</i> 1876 à <i>Villiers-le-Sec</i> canton de <i>Chaumont</i> département de <i>la Haute-Marne</i>	
<i>Lg</i>	2° <i>François-Albert</i>		"	résidant à <i>Villiers-le-Sec</i> canton de <i>Chaumont</i> département de <i>la Haute-Marne</i>	1 <i>Cultivateur</i>
	3°	2° n° <i>3</i>		fil de <i>Pierre-Alfred</i> et de <i>Rosine Rose</i> domiciliés à <i>Villiers-le-Sec</i>	



Les Gueules cassées



N° 13

Transcription n° 1

Renau
François Bern
décédé le 1^{er} août
1918

Département des Vosges, Arrondissement d'Epinal, Mairie de Golbey. Extrait du Registre des Actes de Décès, de livre en conformité de l'art. 80 du Code Civil.

Le premier août mil neuf cent dix huit, à une heure du matin, François Bern Renau né à Villiers le Sec Haute Marne le vingt huit avril mil huit cent soixante seize, soldat de 2^e classe au 5^e Régiment d'Infanterie territoriale C. H. R. fils de Pierre Alfred Renaut, gantier et de Rosine Hoze, son épouse, sans profession, domiciliés à Villiers le Sec, époux de Denise Ernestine Clotilde Bertrand trente sept ans, sans profession, domiciliés à Villiers le Sec, est décédé à l'hôpital militaire de notre ville, Mort pour la France, Pressé le premier août mil neuf cent dix huit, à quatre heures du soir, sur la déclaration de Paul Etienne, trente sept ans, infirmier à l'hôpital militaire de Golbey et de Prosper Fusson, quarante huit ans, garde-champêtre, domiciliés en cette commune, que lecture faite, ont signé avec nous Gaspard Paul Fiegler Mairie de Golbey. Certifié conforme aux registres de l'Etat civil par nous Gaspard Paul Fiegler Mairie et Officier de l'Etat civil de la Commune de Golbey à Golbey le 10 août 1918. L'Officier

de l'Etat civil. Signé Fiegler. Vu par nous Tribunal de première instance d'Epinal pour la légalisation de la signature de M. Fiegler, Maire de Golbey. Epinal le 12 août 1918. Signé : Allisible. L'Acte de Décès ci-dessus a été transcrit le quinze août mil neuf cent dix huit, dix huit heures par nous François Eugène Boreat Mairie de Villiers le Sec

Boreat



Cimetière Communal de Villiers le Sec



Nom : **BURELLE** Prénoms : **Paul Henri**

Informations militaires

Conflit : 1914-1918

Grade, unité : Caporal – 31^{ème} Bataillon de Chasseurs à Pied. [Infanterie]

Complément : Compagnie Vosgiennes

Matricule au recrutement : 602 - Langres (Haute-Marne)

Naissance

Date : 24 Avril 1889

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

Situation familiale :

Fils de **François Félix et de Hélène Léonie Eugénie BURELLE**,

Marié à **Claire Joséphine JUVILLERS** -

Décès

Date : 08 Octobre 1918 (29 ans)

Département : 69 - Rhône

Commune : Vénissieux

Lieu, complément : Hôpital auxiliaire 111, lieu du Moulin à Vent.

Genre de mort :

Mort des suites de blessures

Mention Mort pour la France : Oui

Jugement

Transcription

Date : 10 Avril 1919

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

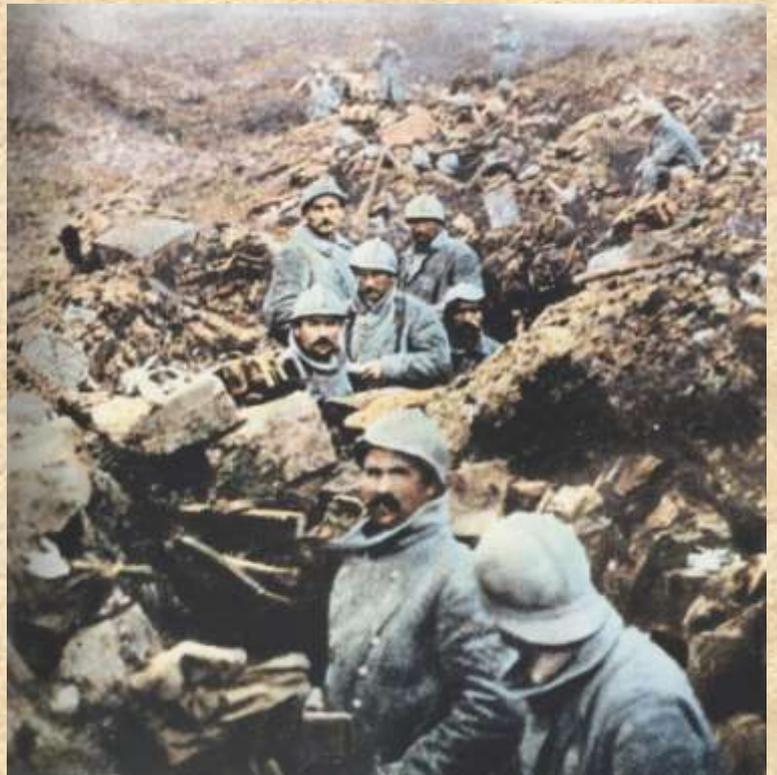
Inhumation

Département : 69 - Rhône

Commune : Vénissieux

Lieu : Carré militaire

Carré, rang, tombe : Tombe 1



L'attente de l'horreur dans les tranchées



Hommage à nos Morts



Nom : Burette

Prénoms : Paul Henri

Numéro matricule du recrutement : 602

Classe de mobilisation : 1909

ÉTAT CIVIL.

Né le 24 avril 1879, à Villiers le Sec, canton de Chaumont, département de la Haute-Marne, résident à Villiers le Sec, canton de Chaumont, département de la Haute-Marne, profession de Comestique de culture, fils de François Félix et de Burette Hélène Léonie Eugénie domiciliés à Villiers le Sec, canton de Chaumont, département de la H^{te}-Marne.

SIGNALEMENT.

Cheveux ch, sourcils châtain, yeux gris, front bombé, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage oval.

Taille : 1 m. 66 cent. Taille rectifiée : m. cent.

Marques particulières :

Degré d'instruction générale : 3

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1910 Non service armé.

Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1911.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° 12 de la liste dans le canton de Chaumont, incorporé au 109^{ème} Régiment d'Infanterie à compter du 1^{er} octobre 1910 comme appelé (art. 11 de la loi) au grade de soldat de 3^e classe le 27^{ème} jour. Révisé par la Commission spéciale de Langres le 12 octobre 1910 pour l'attribution particulière de la botte dans l'armement. Reconnu apte au service armé par le Conseil de révision de la H^{te}-Marne (séance de décembre 1910). Rappelé à l'activité en vertu du décret du 3 septembre 1914. Affecté au 31^{ème} Bataillon de Chasseurs à Pied affecté au corps le 22 février 1915. Caserné le 23 Mars 1915. Décédé le 8 octobre 1915 à l'hôpital auxiliaire 141 à Venette (Seine-et-Oise) de maladie de matricien. Parti aux armées du Nord le 1^{er} Mars 1915. Blessé le 2 avril 1915, rejoint le corps le 2 mai 1915. Evacué blessé le 14 novembre 1915. Rejoint les armées le 2 décembre 1915. Evacué blessé le 26 Mars 1916 à l'ambulance 77 S.O. le 26 Mars 1916, à l'hôpital d'évacuation 147 S.O. le 27 Mars 1916, à l'hôpital mixte de Spuyien le 14 avril 1916, à l'hôpital aux. n° 111 à Ligny le 15 septembre 1916.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE SÉJOUR OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivision de région.	II COMMUNES II RÉSIDENCES.

CAMPAGNES.

22-15 au 1-15. 1^{er} trimestre 1915.

12-15 au 1-16. aux armées c.d.

2-16 au 4-16. B. d. 5.

2-5-16 au 12-11-16. aux armées c.d.

14-11-16 au 1-12-16. B. d. 6. c.d.

2-12-16 au 25-3-18. aux armées c.d.

25-3-19. B. d. 6. c.d.

BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.

Blessé le 2 avril 1915 par l'ennemi blessé à la main gauche par éclat d'obus.

Blessé le 12 novembre 1915 à Chaumont par un obus dorsal par éclat d'obus.

Blessé le 6 mars 1916 à Conspic par plusieurs coups de feu par éclat de grenade.

Blessé le 27 du bataillon n° 611 de l'armée le 17 Mars 1917. Blessé le 2 avril 1916 dans une attaque à Verdun dirigée courageusement sur nos tranchées. Blessé dans la soirée du 11 novembre 1916 malgré un violent feu de barrage.

Parti à l'hôpital de Langres le 13 Mars 1917.

Blessé le 17 avril 1916 à la main gauche et à la main droite blessé à la 3^e fois au cours d'un coup de main.

Officier militaire pour sa conduite au 11 Mars 1918. Croix de guerre avec palmes.

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DONT PARRAIT DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, contractés, omis, etc.).



Hommage à nos Morts



Villiers	1° Burelle	Né le 24 avril 1879	Taille de 1 m. 40	1°		
	2° Paul Henri	à midi heure du à Villiers-le-Sec canton de CHALLONT département de HAUTE-MARNE résidant à canton de CHALLONT département de profession de <i>agriculteur de culture</i> fils de <i>François Théo de</i> et de <i>Edme Eugène Marie Thérèse</i> domicilié à <i>Villiers-le-Sec</i> canton de CHALLONT département de HAUTE-MARNE ou le tuberc. M. domicilié à Cultivateur	Cheveux <i>bruns</i> Sourcils <i>bl</i> Yeux <i>gris</i> Front <i>large</i> Nose <i>droite</i> Bouche <i>ordinaire</i> Menton <i>plat</i> Visage <i>ovale</i> Marque particulière : <i>60.0.00</i>	2° <i>bl</i> 3° <i>ov</i> 4° <i>bl</i> 5° <i>bl</i> 6° <i>bl</i> 7° <i>bl</i> 8° <i>bl</i> 9° <i>bl</i> 10° <i>bl</i> 11° <i>bl</i> 12° <i>bl</i>	1°	
N° 1						<i>cont. 2/100</i>

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom BURELLE

Prénoms Paul Henri

Grade Caporal

Corps 31^e Bataillon de Chasseurs à Pied

N° Matricule. { 05398 au Corps. — Cl. 1909
602 au Recrutement Singé

Mort pour la France le 8 Octobre 1918
à L'Hôpital Auxiliaire III^e Tournier (R)

Genre de mort Suite de Blessure

Né le 24 avril 1879
à Villiers-le-Sec Département H^{te} Marne

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le 10 Avril 1919
à Villiers le Sec, H^{te} Marne
N° du registre d'état civil _____

534-708-1921. [26434.]



N° 6

Transcription n° 1.

Burelle
Paul Henri

Mort pour la France
le 8 octobre 1918.

Extrait des Registres de l'Etat Civil de la commune de Venissieux, arrondissement de Lyon, département du Rhône. Décès du 1918 et 1919.

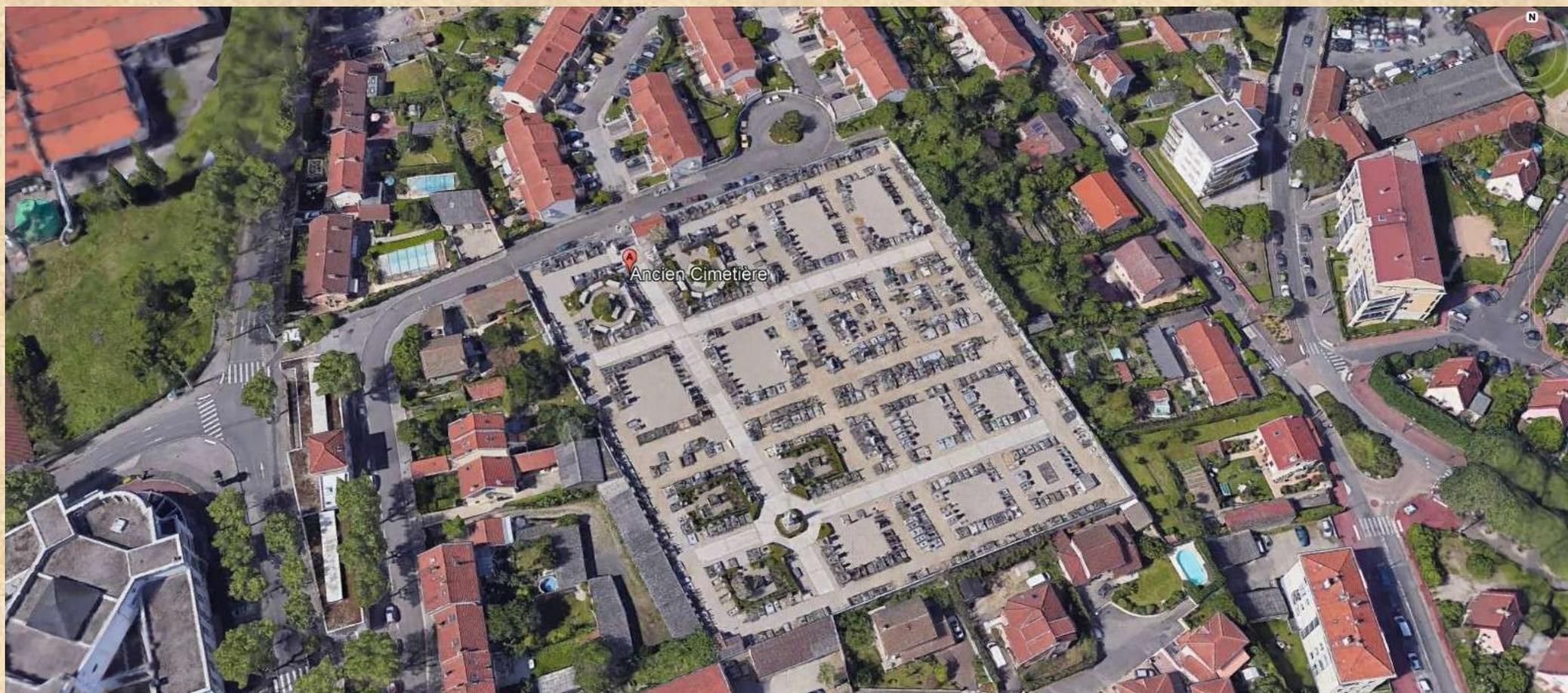
Le neuf octobre mil neuf cent dix huit, six heures du soir, Paul Henri Burelle caporal au trente-unième bataillon de chasseurs, Compagnie Forçienne, né à Billiers le Sec (Haute-Savoie) le vingt quatre avril mil huit cent quatre vingt neuf, Fils de Felix Burelle, décédé et de Eugénie Burelle, domiciliée à Billiers le Sec, épouse de Claire Guivillers, est décédé à l'hôpital auxiliaire III, lieu du Morlain à Gent. Dressé le neuf octobre mil neuf cent dix huit, onze heures du matin sur la déclaration de Louis Chiery, quarante un infirmier, domicilié à Venissieux, hôpital auxiliaire III non parent du défunt. et de Jules Chapuis, soixante sept ans, retraité, domicilié à Venissieux, Rue Gambetta, 7, non parent du défunt, qui, lecture faite ont signé avec nous Jean François Garin, Maire de Venissieux. Suivent les signatures. Pour copie certifiée conforme. Venissieux le douze mars mil neuf cent dix neuf. Le Maire. L'Acte de décès ci-dessus a été transcrit le dix avril mil neuf cent dix neuf, quatorze heures par nous François Eugénie Bordot, Maire de Billiers le Sec.

Le caporal Burelle n'est pas décédé le neuf octobre mil neuf cent dix huit à six heures du soir, son père n'était pas prénommé Felix, sa mère ne doit pas être prénommée Eugénie, ni sa veuve dénommée Claire Guivillers. Le caporal Burelle "Mort pour la France", le huit octobre mil neuf cent dix huit, à six heures du soir, était domicilié en dernier lieu à Billiers le Sec (Haute-Savoie) son père était prénommé François Felix et sa mère doit être prénommée Thérèse comme Eugénie et sa veuve dénommée Claire Joséphine Juvilliers. Paris le vingt quatre mars mil neuf cent dix neuf. Pour le Ministre de la Guerre, par délégation, le Chef du Bureau des Archives administratives : Signé : Illisible - L'Acte de décès ci-dessus a été transcrit le dix avril mil neuf cent dix neuf, quatorze heures par nous François Eugénie Bordot, Maire de Billiers le Sec.

Bordot



Carré Militaire de Vénissieux (Rhône)





Nom : **MEILLEY**

Prénoms : **René Stéphane**

Informations militaires

Conflit : 1914-1918

Grade, unité : Caporal – 152^{ème} Régiment d'Infanterie

Matricule au recrutement : 962 - Langres (Haute-Marne)

Naissance

Date : 15 Mai 1890

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

Situation familiale :

Fils de **François Albert** et de **Marie Virginie Clémentine ROZE**

Célibataire

Adresses : 1910 Parents à Chaumont (52)

Décès

Date : 09 Août 1914 (24 ans)

Département : 68 - Haut-Rhin

Commune : Orbey

Lieu, complément : Le Louschbach

Genre de mort :

Tué à l'ennemi

Mention Mort pour la France : Oui

Jugement - Transcription

Date : 14 Août 1914

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Chaumont



Inhumation

Département : 88 - Vosges

Commune : Saulcy-sur-Meurthe

Lieu : Nécropole nationale

Carré, rang, tombe : Tombe 1331

Autres informations

- Prénomé "René Alphonse" sur le tableau de la basilique –
- Instituteur - Enseignement primaire,
- ancien élève de la section des sciences de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud –
- Serait le premier tué de la Haute-Marne pendant la guerre 14/18 –

Fiche Suivi de Guerre au nom de MEILLET



Hommage à nos Morts



Nom : <i>Meillet</i>		Numéro matricule du recrutement : <i>962</i>	
Prénoms : <i>René Stéphane</i> Surnoms :		Classe de mobilisation : <i>1912</i>	
ÉTAT CIVIL. Né le <i>15 Mai 1896</i> à <i>Villiers le Sec</i> , canton <i>de Chaumont</i> , département de <i>la H. Marne</i> , résidant à <i>Lyon</i> , canton de <i>dit</i> , département <i>du Rhône</i> , profession d' <i>industriel</i> , fils de <i>Albert</i> et de <i>Rose Augustine</i> , domiciliés à <i>Chaumont</i> , canton de <i>dit</i> , département de <i>la H. Marne</i>		SIGNALEMENT. Cheveux : <i>châtain, frisés</i> Yeux : <i>noir, foyés</i> Front : Inclinaison <i>vertical</i> Hauteur : <i>moyen</i> Largeur : <i>moyen</i> Nez... : <i>rectiligne</i> Base : <i>horizontal</i> Hauteur : <i>petit</i> Saillie : <i>petit</i> Largeur : <i>petit</i> Visage : <i>oval</i> Degré d'instruction générale : <i>11</i>	
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION. Classé dans la <i>1^{re}</i> partie de la liste en 1911 <i>Ben. service armé, durée est de 3 ans (continua. 1 an d'indiv.)</i> Classé dans la <i>1^{re}</i> partie de la liste en 19		CORPS D'AFFECTATION. <i>153^e Rég. d'Infanterie</i>	
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. Inscrit sous le n° <i>18</i> de la liste <i>dans le canton de Chaumont</i> a obtenu son renouvellement de droits d'incorporation en 1911 Incorporé à compter du 10 octobre 1913. Créé au Corps le 10 octobre 1913, Soltat de 1 ^{er} classe le 10 octobre 1913. Caporal le 17 avril 1914. Parti aux troupes de l'Est le 10 août 1914 Lui par le Champ de bataille au Sautpach (Alsace) le 9 août 1914.		NUMÉROS N° CONTRÔLE SPÉCIAL : MATRICULE DE RÉPERTOIRE : <i>7479</i>	
CAMPAGNES. <i>Combat de la Somme le 2 août 1914</i> <i>1^{er} jour des tranchées (campagne double)</i>		BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.	
ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la réserve de l'armée active, l'armée territoriale, la réserve de l'armée territoriale.		DATE DE LA LIBÉRATION DU SERVICE MILITAIRE.	
1 ^{re} dans 1, du au 2 ^e dans 1, du au Supplémentaire dans 1, du au 1 ^{re} dans 1, du au Supplémentaire dans 1, du au Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication, Du au		1 ^{er} Oct 1915, 1 ^{er} Oct 1926, 1 ^{er} Oct 1933, 1 ^{er} Oct 1940	

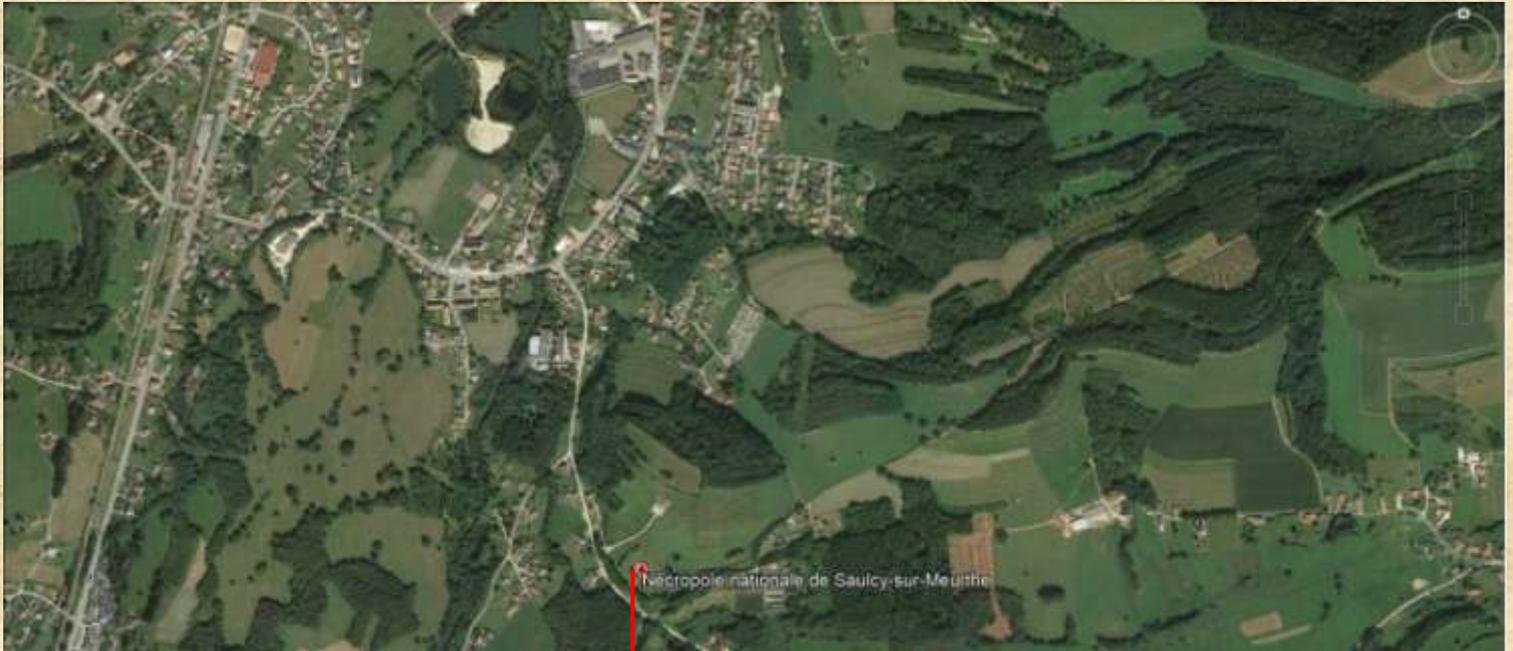


Hommage à nos Morts



58 Chaumont	1 ^o Weilly	Né le 15 Mars 1890	Taille de 1 m.	1 ^o au
	2 ^o Roni Stéphane	à 12 heures 24 du matin à Weilly S. M.	Cheveux bruns	2 ^o "
	3 ^o	canton de Chaumont département de la Haute Meuse résidant à Weilly	Sourcils id	3 ^o "
N ^o 28		canton de Weilly département de la Meuse	Yeux noirs	4 ^o "
		profession de J. M. H. M. fils de Alfred et de Clémentine Noze	Front court	5 ^o "
		domiciliés à Chaumont canton de dit département de dit	Nez moyen	6 ^o au
		domicilié à dit	Bouche id	7 ^o "
		Célibataire	Menton court	8 ^o "
			Visage allongé	9 ^o "
			Marques particulières :	10 ^o "
			Poids :	11 ^o "
				12 ^o "

Nécropole Nationale de Saulcy sur Meurthe (Vosges)





Nom : **HENRY** Prénoms : **Désiré**

Informations militaires

Conflit : 1914-1918

Grade, unité :

Naissance

Décès

Date : 1915

Département :

Commune :

Lieu, complément :

Genre de mort :

Sans doute Tué à l'ennemi

Mention Mort pour la France : Pas d'information

Sans doute disparu



Déluge d'obus avant l'attaque



Nom : **JOLIBOIS**

Prénoms : **Marie Paul René**

Informations militaires

Conflit : 1914-1918

Grade, unité : Soldat – 4^{ème} Régiment d'Infanterie

Matricule au recrutement : 1059 - Neufchâteau (Vosges)

Naissance

Date : 24 Décembre 1889

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

Situation familiale :

Fils de Jean Baptiste Henri et de Marie Virginie VOILLEMINE -

Célibataire

Décès

Date : 10 Septembre 1914 (24 ans)

Département : 55 - Meuse

Commune : Èvres

Lieu, complément : Ambulance 120

Genre de mort :

Mort des suites de blessures

Mention Mort pour la France : Oui

Jugement

Date : 22 Janvier 1920

Département : 89 - Yonne

Commune : Auxerre

Transcription

Date : 26 Février 1920

Département : 89 - Yonne

Commune : Auxerre

Inhumation

Inconnue





Nom : **CORNEUX** Prénoms : **Léon Fernand**

Informations militaires

Conflit : 1914-1918

Grade, unité : Sergent – 12^{ème} Régiment d'Infanterie
Matricule au recrutement : 106 - Langres (Haute-Marne)

Autres informations militaires : Blessé le 12/08/1917 à Louvemont (55)

Naissance

Date : 09 Août 1880
Département : 52 - Haute-Marne
Commune : Villiers-le-Sec

Situation familiale :

Fils de **Gustave François et d'Ernestine Félicité DEBRICON**,
marié le 06 Mai 1907 à Condes (52) avec **Estelle Clémence PIOT** -

Décès

Date : 13 Août 1917 (37 ans)
Département : 55 - Meuse
Commune : Les Souhesmes (55) –
Pour info, s'appelle Les Souhesmes-Rampont depuis le 01 Juillet 1973 (fusion)
Lieu, complément : Fontaine-Routhon - Ambulance 5/55

Genre de mort :

Mort des suites de blessures
Mention Mort pour la France : Oui

Jugement

Transcription

Date : 20 Mai 1919
Département : 52 - Haute-Marne
Commune : Andelot

Inhumation

Département : 55 - Meuse
Commune : Les Souhesmes-Rampont
Lieu : Nécropole nationale Fontaine Routhon
Carré, rang, tombe : Tombe 786 A





Hommage à nos Morts



CORREUX

Nom : Correux
Prénoms : Léon Fernand Surnom : _____

Numéro matricule du recrutement : **106**
Classe de mobilisation : **1900**

ÉTAT CIVIL
Né le 9 août 1880 à Billard-le-See, canton de Chauvaux, département de la Haute-Marne, résidant à Billard-le-See, canton de Chauvaux, département de la Haute-Marne, profession de garde
Fils de Gustave François et de Séverine Ernestine Fichet, domiciliés à Billard-le-See, canton de Chauvaux, département de la Haute-Marne

N° 108 de tirage dans le canton de Chauvaux

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS
(Indiquer la nature des dispenses.)
Bon

Compris dans la 1° partie de la liste du recrutement national (_____° partie).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES
(Compagnies, Mesures, actions d'État, directions, etc.)
Est affecté au 114^e Régiment d'Infanterie comme appelé à l'activité. Arrive au dépôt le 11 septembre 1914. Certificat de bonne conduite accordé.

Dans l'armée active.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.
114^e Régiment d'Infanterie

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.
21^e Régiment d'Infanterie

LICÉITÉS SUCCESSIVES ACQUISES PAR SUITE DE PRÉCARIATÉ DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Date	Commune	Subsitance de régime	Année de naissance
14/01/1880	Corbeu	Champ	1880
14/01/1880	Champ	Champ	1880
14/01/1880	Champ	Champ	1880

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.
A accompli une 1^{re} période d'exercice dans le 109^e Régiment d'Infanterie du 30 septembre au 27 octobre 1907
A accompli une 2^e période d'exercice dans le 109^e Régiment d'Infanterie du 12 au 28 novembre 1911
Passé dans l'armée territoriale le _____

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.
Appelé à l'activité au 24^e Régiment d'Infanterie à partir du _____
Appelé à l'activité au 24^e Régiment d'Infanterie le 11 juin 1917. Brevet de 1^{er} ordre le 13 août 1917. Blessé de guerre le 13 août 1917.
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le _____
Libéré du service militaire le _____

ÉPOQUE
à laquelle l'homme a été appelé sous les armes

La disponibilité de l'armée active	La réserve de l'armée active	L'armée territoriale	La réserve de l'armée territoriale	DATE de la conscription ou service militaire
	1804	1804	1804	1804
		1804	1804	1804
		1804	1804	1804

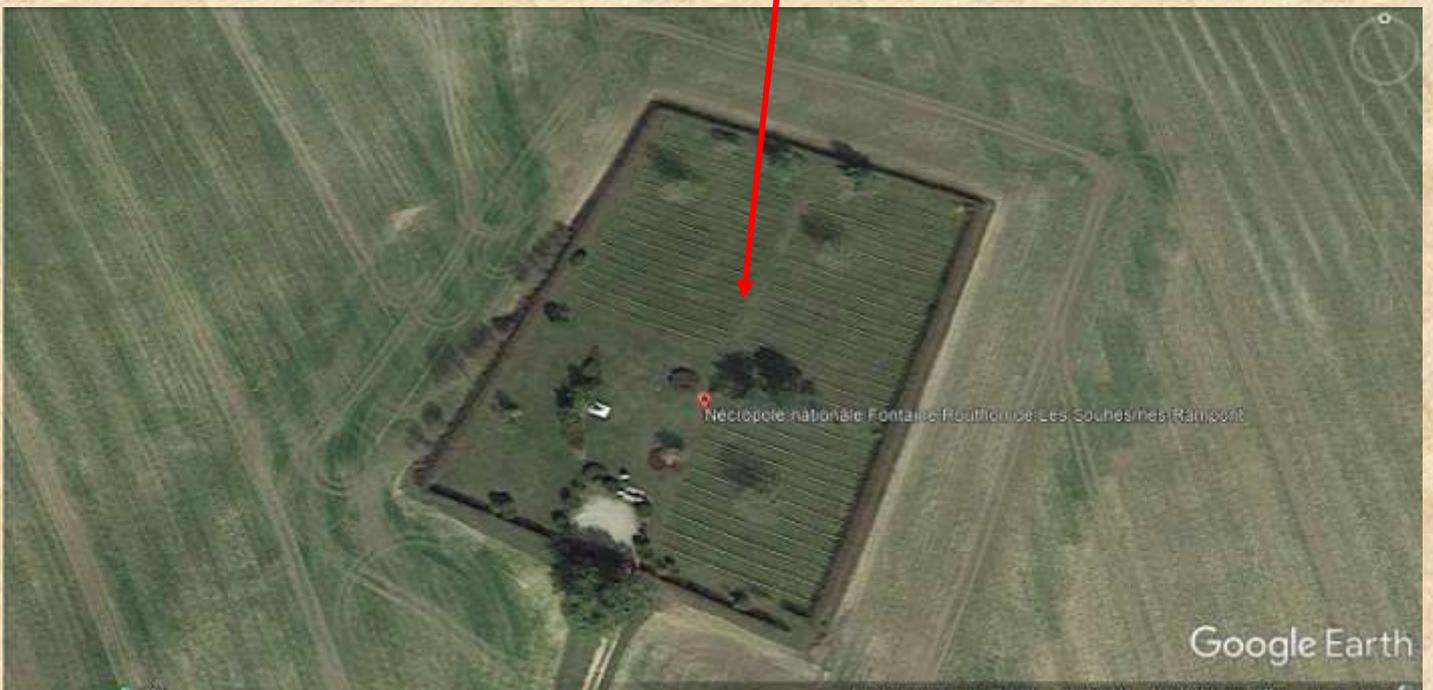
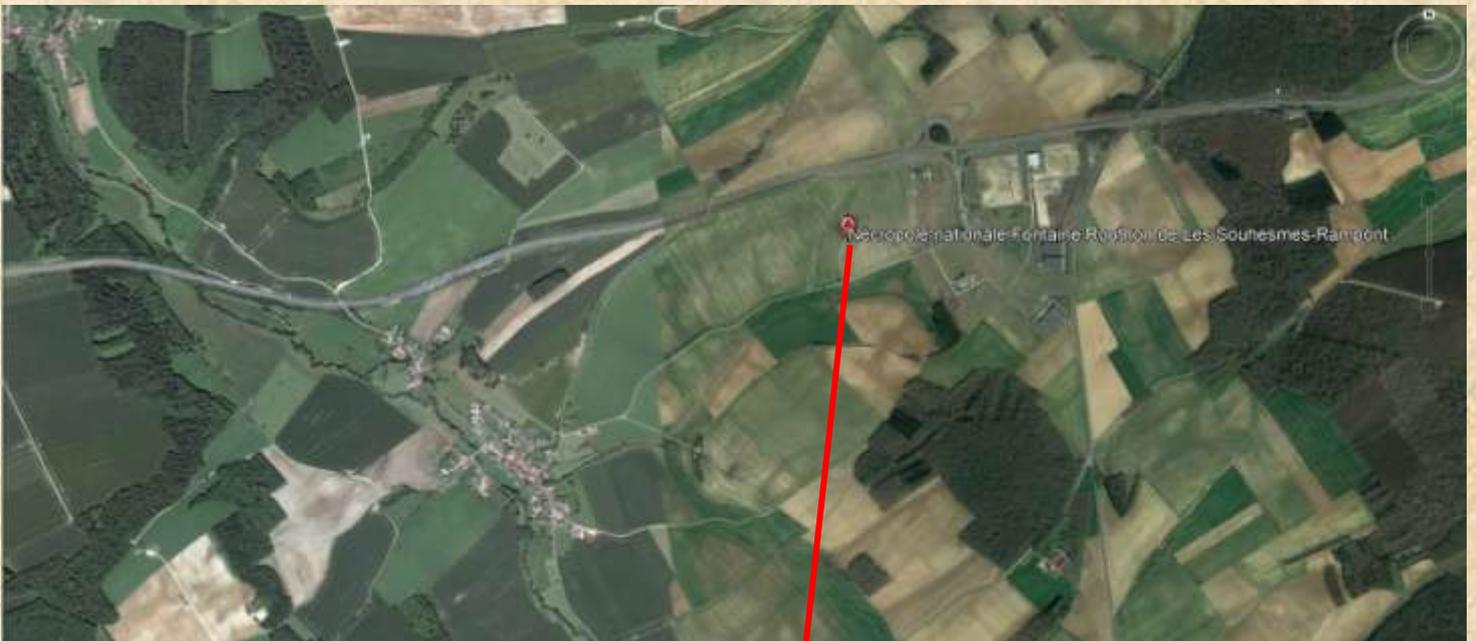
1 Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 3 décembre 1909.
2 L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra encore non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au dépôt.
Pour les hommes compris dans la 1^{re} partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
Pour ceux compris dans la 2^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
Pour ceux compris dans la 3^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine (Art. 2 de la loi).

Campagne: Corbeu l'Allemagne du 14 juin 1917 au 13 août 1917
du 14 juin 1917 au 29 juin 1917 Campagne simple. Du 29 juin 1917 au 13 août 1917 Campagne double.



1. Cornu G	1. Villiers le Sec	3. R.	Né le 9 août 1880 à Villiers le Sec canton de Châteauneuf département d'Albany résidant à Villiers le Sec canton d département d
10. Cornu F	2. n° 2		fil de Gustave François et de Debicou, Ernestine Félicie domiciliés à Villiers le Sec

Nécropole Nationale de Fontaines Routhon – Les Souhesmes-Rampont





Nom : **BORDOT** Prénoms : **Léonce Henri**

Informations militaires

Conflit : 1914-1918

Grade, unité : Sergent – 251^{ème} Régiment d'Infanterie

Complément : 14^{ème} Compagnie

Matricule au recrutement : 16 - Langres (Haute-Marne)

Autres informations militaires

Décorations

: **Médaille Militaire,**



Croix de Guerre -



Naissance

Date : 26 juin 1882

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

Situation familiale :

Fils de **Just** et de **Marie BERTRAND,**

marié le 14 Décembre 1909 à Juzennecourt (52) avec **Hélène Ernestine Emelie PETITFOUR -**

Décès

Date : 15 Juillet 1918 (36 ans)

Département : 51 - Marne

Commune : Villers-sous-Châtillon

Lieu, complément : Bois du Roi

Genre de mort :

Tué à l'ennemi

Mention Mort pour la France : Oui

Jugement

Transcription

Date : 25 Février 1919

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Chaumont

Inhumation

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Villiers-le-Sec

Lieu : Cimetière communal





Cimetière communal de Villiers le Sec





GUERRE 1939 - 1945





Nom : **GARNIER** Prénoms : **Roland Maurice**

Guerre 1939-1945



Informations militaires et Résistance

Grade, unité : **[Résistance]** - Résistance Membres de la Résistance

Complément : F.T.P.

Autres informations militaires : résistant, il participa à plusieurs attentats et sabotages à partir du mois de décembre 1943.

Suite à l'arrestation d'un chef du groupement, porteur de documents importants, il fut arrêté le 17 janvier 1944 à Chaumont par la Sipo-SD pour « activité de franc-tireur ». Il fut emprisonné à la prison de Chaumont.

Condamné à mort le 18 mars 1944 par le tribunal militaire allemand de Chaumont (FK 769), il a été fusillé le jour même à 7 heures à la butte de tir de La Vendue, à la sortie de Chaumont en direction de Neuilly-sur-Suize. en même temps que son frère Luc

Décorations

Légion d'Honneur (à titre posthume)



Naissance

Date : 23 Novembre 1923

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Roôcourt-la-Côte –

Pour info, « Roôcourt-la-Côte(52) » s'appelle « Bologne(52) » depuis le 01-02-1973 - Fusion association

Situation familiale :

Fils de **René Joseph et de Marelle Gabrielle PEYNACHE** –

Célibataire frère de Luc -

Adresses : Lieu dit « Chaumont garage » à Villiers le Sec (52)

Décès

Date : 18 Mars 1944 (20 ans)

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Chaumont

Lieu, complément : Terrain de la Vendue

Genre de mort : Fusillé / Exécuté

Mention Mort pour la France : Oui

Jugement

Transcription

Date : 29 Mai 1944

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Chaumont





Inhumation

Département : 51 - Marne

Commune : Suippes

Lieu : Nécropole nationale La Ferme de Suippes

Carré, rang, tombe : Carré 39/45, tombe 957

Autres informations

Ouvrier à Chaumont (52) -





Nom : **GARNIER** Prénoms : **Luc**



Conflit : **1939-1945**

Informations militaires et Résistance

Grade, unité : **[Résistance]** - Résistance Membres de la Résistance

Complément : F.T.P.

Autres informations militaires : Résistant, il participa à plusieurs attentats et sabotages à partir du mois de décembre 1943.

Suite à l'arrestation d'un chef du groupement, porteur de documents importants, il fut arrêté le 14 janvier 1944 à Chaumont par la Sipo-SD pour « activité de franc-tireur ». Il fut emprisonné à la prison de Chaumont.

Condamné à mort le 18 mars 1944 par le tribunal militaire allemand de Chaumont (FK 769), il a été fusillé le jour même à 7 heures à la butte de tir de La Vendue, à la sortie de Chaumont en direction de Neuilly-sur-Suize. en même temps que son frère Roland

Décorations

Légion d'Honneur (à titre posthume)



Naissance

Date : 13 Novembre 1925

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Roôcourt-la-Côte -

Pour info, « Roôcourt-la-Côte(52) » s'appelle « Bologne(52) » depuis le 01-02-1973 - Fusion association

Situation familiale :

Fils de **René Joseph** et de **Marelle Gabrielle PEYNACHE** -

Célibataire, frère de Roland -

Adresses :Lieu dit « Chaumont garage » à Villiers le Sec (52)

Décès

Date : 18 Mars 1944 (18 ans)

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Chaumont

Lieu, complément : Terrain de la Vendue

Genre de mort : Fusillé / Exécuté

Mention Mort pour la France : Oui

Jugement

Transcription

Date : 29 Mai 1944

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Chaumont





Inhumation

Département : 51 - Marne

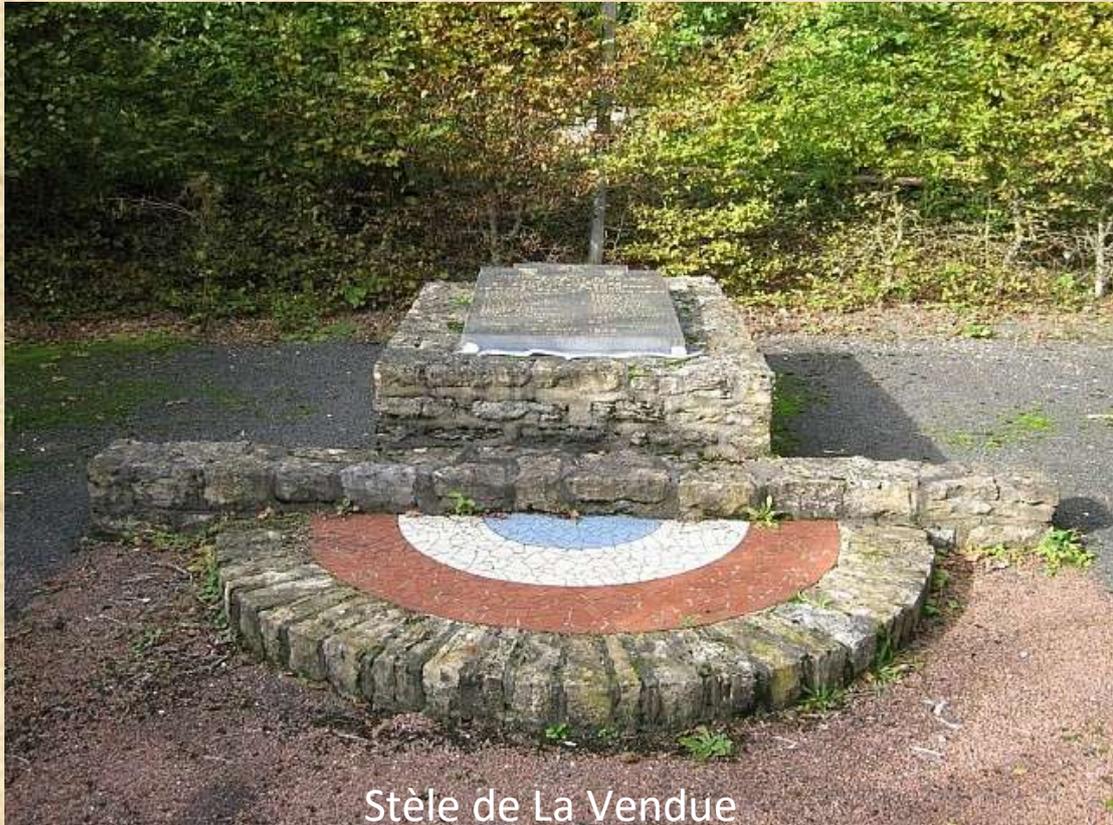
Commune : Suippes

Lieu : Nécropole nationale La Ferme de Suippes

Carré, rang, tombe : Carré 39/45, tombe 956

Autres informations

Ouvrier d'usine à Chaumont (52) -



Stèle de La Vendue



ICI
 VICTIMES DE LA BARBARIE
 ALLEMANDE
 FURENT FUSILLES
 ET SONT MORTS EN HEROS
 POUR LA FRANCE
 18 MARS 1944 14 JANVIER 1944

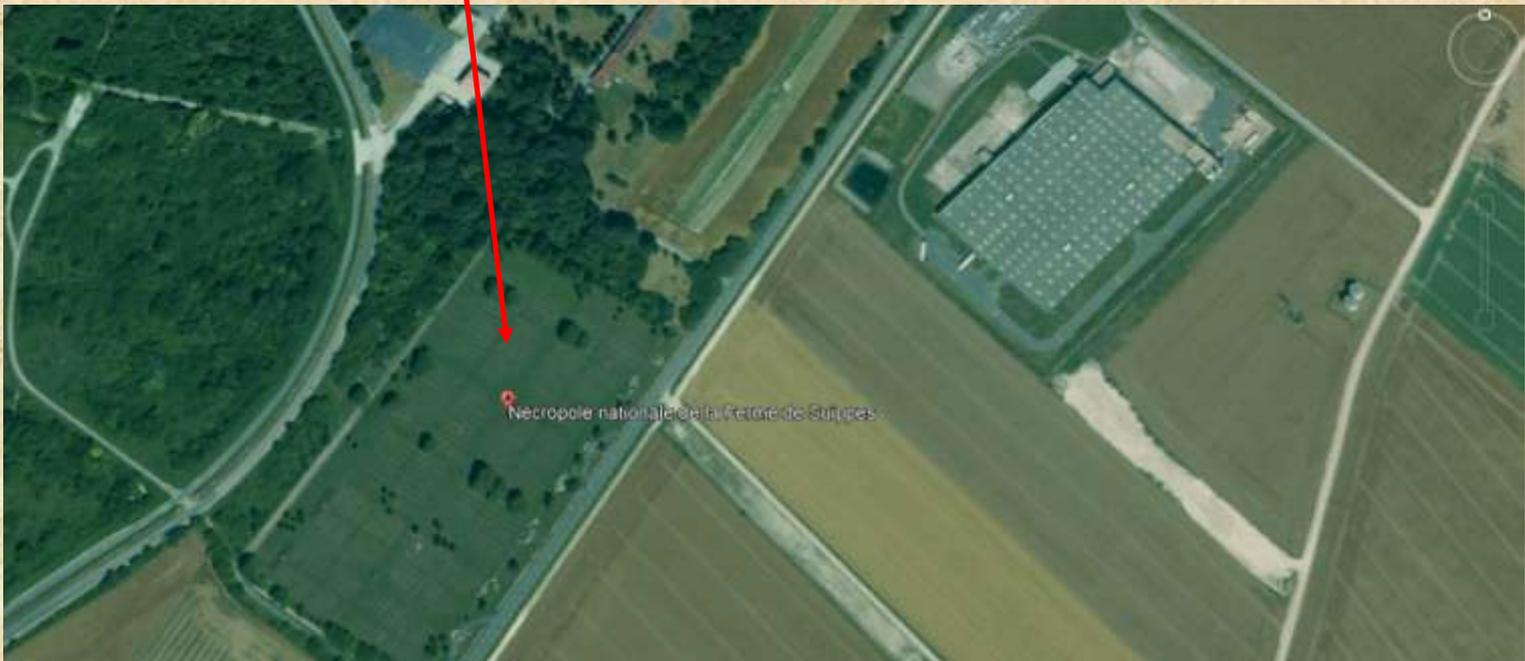
DEBERNARDI Georges	BREBANT Marcel
GARNIER Luc	DOSSE Martin
GARNIER Rolland	GARNIER Gaston
JACQUINOT Andre	HEZARD Gilbert
LALLEMAND Marcel	MARIN Maurice
NOIROT Charles	MARMEUSE Rene
PARROT Louis	MONGIAT Heraldo
ROUGEAUX Raymond	MUGNIER Roger
SOLLIER Roger	RAILLARD Raymond
TAMEN Jean-Baptiste	VANDEUVHE Rene
ZIMBERLIN Rene	VEAUX Roger

6 MAI 1941
 AUBERTIN Edouard HUOT Albert

5 AOUT 1943
 CHAVALON Raymond



Nécropole Nationale de la ferme de Suippes (Marne) Pour les deux frères GARNIER





"J'ai 18 ans, je meurs pour la France"



Luc et Roland Garnier (Collection Club Mémoire 52).

Les lettres de condamnés à mort français, sous l'Occupation, qui sont parvenues à la connaissance de leurs contemporains et des générations futures, sont particulièrement édifiantes. Elles respirent généralement le patriotisme, la foi en la Victoire, l'amour des siens.

Celle d'un jeune Chaumontais de 18 ans, Luc Garnier, mérite d'être mieux connue. Membre, comme son frère aîné Roland, du groupe Corse, relevant des Francs-tireurs et partisans français (organisation de Résistance armée d'obédience communiste), il figurait parmi les onze patriotes condamnés à mort par la justice militaire allemande et fusillés samedi 18 mars 1944, entre 7 h 15 et 7 h 30, sur la butte de tir de La Vendue, à la sortie de Chaumont en direction de Neuilly-sur-Suize.

L'ultime courrier du jeune homme, rédigé ce jour-là à 6 h, depuis sa cellule de la prison du Val-Barizien, a été communiqué pour la postérité par la grand-mère des deux martyrs (une copie appartient aux archives du club Mémoires 52).

Lisons, écoutons les derniers mots de Luc Garnier :

« Chers parents,

Mes dernières pensées sont pour vous et pour une petite fille qui habite près de l'hôtel Saint-Jean et travaille à la poste, je l'appelle Jacqueline.

V.I.V.E. la France.



Je pense bien à l'abbé Bour et qu'il se rappelle bien de mes paroles de la dernière fois, lui aussi je l'aimais. A Dieu le vrai jugement, c'est près de Dieu.

J'offre ma vie à Dieu pour la JOC de Chaumont. Je pense toujours à mes parents et à tous les Français. J'ai voulu faire mon devoir de Français et je l'ai fait jusqu'à la dernière minute de ma vie, j'ai 18 ans je meurs pour la France. Devant les fusils je crie vive ma patrie, que Dieu la protège.

Mes chers parents n'oubliez jamais vos fils qui meurent pour sauver l'honneur de la France et surtout n'oubliez jamais Dieu.

Je meurs avec mon frère Roland que j'aimais tant, et les camarades. Avant de mourir je vais les encourager devant la mort.

Un fils qui vous a toujours aimé et qui demande pardon des petites fautes de sa vie. Après ma mort ne pleurez pas car vous aurez l'honneur de vos deux fils aimés.

Bon courage, je prierai pour vous près de Dieu.

Ma chère mère, je t'embrasse de tout mon cœur ainsi que mon papa et tous mes camarades Français.

Que la France n'oublie jamais ses patriotes du groupe Corse.

Vive France d'abord et ne les oubliez jamais. »

Même tonalité – l'amour des siens, de Dieu – dans le courrier que Roland, le frère, adresse à sa grand-mère. Quelques phrases à retenir: *« Cher mémère, je viens par cette lettre te donner la nouvelle que je suis exécuté ce matin à 7 h... Il faudra venir chercher nos habits... Embrasse tes fils fusillés il faut leur dire que nous n'avons pas fait de victimes... Il fallait bien que cela finisse un jour comme un autre... Nous sommes victimes d'un fou. »*

Quelques remarques sur ces deux lettres très émouvantes. Membres des FTPF, Luc et Roland Garnier sont profondément catholiques. Ils étaient adhérents chaumontais du mouvement de la Jeunesse ouvrière chrétienne (Jean-Marie Chirol a consacré deux études à ce mouvement). **Ainsi, Luc n'oublie pas, dans sa lettre, l'abbé Bour, qui était curé à Villiers-le-Sec.** Quant à « France d'abord », formule qui conclut ce courrier, c'est la devise du groupe Corse.

Que savons-nous, finalement, de ces deux jeunes héros ? Peu de choses, en vérité. Luc Garnier est né le 17 novembre 1925 à Roôcourt-la-Côte (aujourd'hui commune associée à Bologne), son frère Roland le 23 novembre 1923, dans le même village. Ils sont les fils de René Garnier qui, selon un article du « Petit champenois » (journal autorisé par l'occupant), est né le 24 décembre 1897 (à Châlons-sur-Marne), et il est qualifié de fabricant de forêts.



La famille Garnier vit à l'écart de Chaumont, au lieu-dit Chaumont-Garage, à proximité d'un passage à niveau de la ligne Paris-Bâle (secteur aujourd'hui occupé par la zone d'activités de La Dame-Huguenotte, où d'ailleurs une rue perpétue le souvenir des deux martyrs).

Dans un « compte-rendu détaillé » de ses activités depuis 1940 à la Libération, René Garnier précise que dès janvier 1940, avec son fils aîné Roland, il a été volontaire « *pour effectuer les travaux d'établissement de routes reliant les ouvrages de défense, les hôpitaux, etc., sur la frontière luxembourgeoise jusqu'au 10 mai 1940.* » Puis il indique que Roland a été désigné pour le STO mais qu'il s'y est soustrait.

1943 correspond à l'engagement des deux frères dans la Résistance. Il rejoignent donc le groupe Corse qui se constitue surtout avec des employés SNCF de Chaumont. Un groupe qui était en liaison avec Jules Didier (alias « Mercier »), responsable du Front national de lutte pour la France dans la Haute-Marne, et qui était commandé par un Lorrain, Gabriel S..., alias « Bacchus ».

Quelles furent les activités des deux frères ? Elles sont rapportées par Jean-Marie Chirol (dans son étude inédite sur le maquis Mauguet et le Front national), selon qui leurs actions auraient été inscrites par Roland Garnier sur le mur de la cellule n°4 de la prison du Val-Barizien :

« France d'abord ! Le 25 décembre, attentat contre le dépôt, cinq jours plus tard minage du pont de Bologne, aucun résultat. 2 janvier, minage du pont de Condes avec un obus de 155, entièrement détruit, avec cinq mois de réparations. Quelques jours après, deux déraillements sur la ligne de St-Dizier, le premier 2 rails coupés et 3 Feldgendarmes tués, train stoppé pendant huit heures, avec camions endommagés, fils téléphoniques coupés ; le lendemain, au même endroit, pont de Jonchery : 2 rails décollés, fils coupés, train stoppé pendant six heures. Quelques jours suivants un des agents de chez nous (13/1) se fait arrêter avec un camarade de l'inter-région, avec tous les renseignements et en plus les noms des francs-tireurs combattants, alors eurent lieu 25 arrestations faute d'un Français imprévoyant. Bacchus, tu nous a vendus ».

Petit retour en arrière. L'attentat « contre le dépôt » correspond au sabotage de la grue de 30 tonnes du dépôt SNCF de Chaumont, à Noël 1943. Deux semaines plus tard, intervient la double arrestation évoquée par Roland Garnier. « *Le 13 janvier 1944, écrit Jean-Marie Chirol, G. S. (Note : Gabriel S..., qu'il qualifie de responsable régional, c'est-à-dire départemental, des FTPF) roule à bicyclette en direction du musée de Chaumont où il doit rencontrer le chef inter-régional FTP venant de Besançon (rendez-vous fixé par ce dernier) (Note : ne serait-ce pas Louis Frossard, né à Beaulieu, dans le Doubs, en 1914, évadé de la prison d'Ecrouves ? A moins qu'il ne s'agisse de Martial Bel, né en 1920 à Valentigney, également dans le Doubs, en fait agent de liaison selon le responsable du FN Lucien Pinet, et effectivement capturé à Chaumont à cette date). A proximité du lieu de rendez-vous, G.S. est arrêté par un civil... alors que d'autres surgissent. G.S. tombe ainsi dans les griffes de la Gestapo.* »



Cette capture a de funestes conséquences. Car s'ensuit un important coup de filet dans la Résistance chaumontaise, tant parmi les membres du groupe Corse que dans les rangs de celui commandé par Georges Debernardi (rattaché à l'OCM, en liaison avec le BOA).

Conducteur de grue (selon l'acte d'accusation allemand), S... - qui sera exécuté par les Français, à Dijon, après la Libération - comparaitra « pour des raisons particulières » (dixit le même acte) en qualité de témoin, et non d'accusé, devant la justice allemande. Il ne sera donc pas condamné à mort avec ses camarades, ni même emprisonné. Pis ! Il sera au service de la Gestapo et sévira dans d'autres secteurs du département avec le fameux « Totor » - un Bragard. Les résistants haut-marnais, et notamment ceux qui ont été déportés à la suite des néfastes activités de « Bacchus » et « Totor », le désigneront comme un traître convaincu. Jean-Marie Chirol, plus nuancé, pense que ce sont les tortures et les menaces de représailles sur sa famille restée en Lorraine qui auront pour conséquence le retournement d'un « résistant authentique » en un « lâche » - nous n'épilguerons pas sur ce point.

Les sources divergent quant aux dates d'arrestation des membres de la famille Garnier. Le père dit que ses activités ont pris fin le 14 janvier. Pour la gendarmerie française, c'est le 20 que René et Luc ont été appréhendés à Villiers-le-Sec. Quant au patriote nogentais André Tisserand, appréhendé le 17 janvier, il écrira que Roland a été arrêté le même jour que lui.

Tous sont emprisonnés au Val-Barizien (dans la nuit du 13 au 14 janvier, Frossard, alias « Marc », se pend dans sa cellule). André Tisserand témoigne : *« J'ai été transféré dans une cellule de mouchard avec deux autres prisonniers, René Garnier était dans la cellule voisine avec laquelle on pouvait se parler, et c'est moi qui lui ait appris que son fils Roland avait été arrêté en même temps que moi ».*

Le procès de ces patriotes, préparé par le tribunal de la feldkommandantur 769, présidé par l'oberst Luyken, est programmé le 8 mars. L'acte d'accusation est connu : il a été publié, après la guerre, par L. Hutinet, dans son « Livre d'or de la Résistance haut-marnaise ». L'on y apprend notamment que Roland Garnier, alias « Jim », et son frère Luc, alias « Max », sont accusés d'avoir participé au vol d'explosifs dans la carrière de Reclancourt, en décembre 1943, et d'être les auteurs de l'attaque armée d'un bureau de tabac à Richebourg, le 1er janvier 1944. L'acte n'omet pas de citer les sabotages réussis ou manqués d'ouvrages sur le canal et sur la ligne Paris-Bâle évoqués par Roland.

Le verdict tombe : seize patriotes sont condamnés à mort. Quatre verront cette peine capitale commuée en déportation. Un autre se suicidera dans sa cellule (César Vannetti). René Garnier, pour sa part, sera acquitté – il n'en continuera pas moins ses activités clandestines et rejoindra plus tard le maquis Jérôme.

Malgré les démarches de la municipalité chaumontaise, les condamnés ne seront pas graciés. L'aube du 18 mars sonne l'heure du départ des martyrs, que vient de visiter l'archiprêtre Desprez, curé de Chaumont.



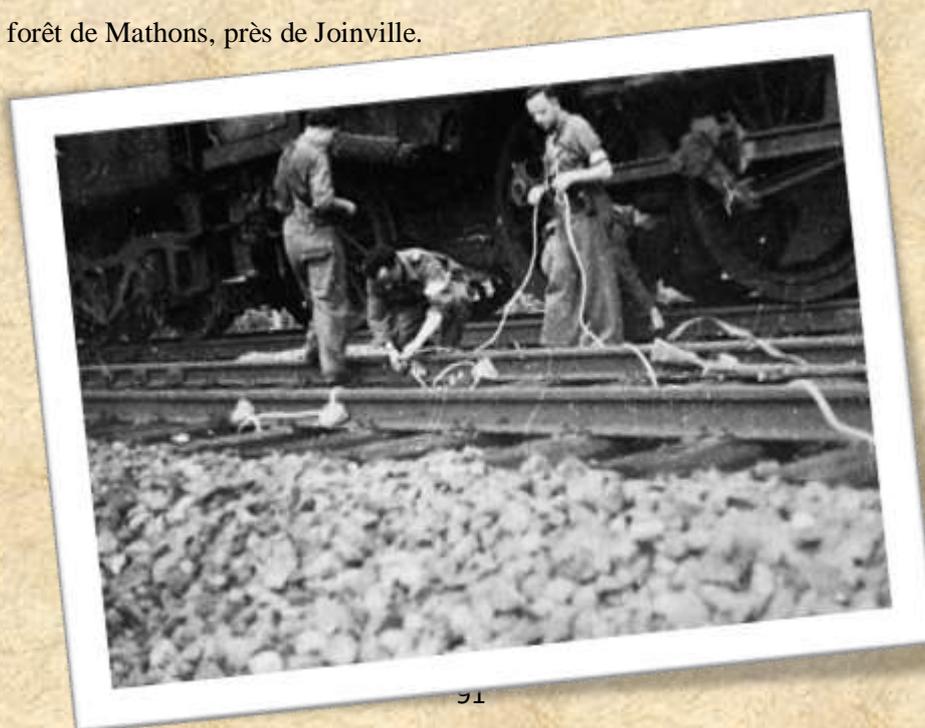
André Tisserand, toujours détenu au Val-Barizien, assiste à l'événement : « *Un prisonnier décide de casser le carreau du judas de la porte pour les voir partir. Etant le plus ancien, mes camarades m'ont demandé de regarder et de leur commenter le comportement des condamnés. Je m'attendais à voir les condamnés avec des menottes, enchaînés. Non, ils marchaient, pas une larme, très droit. Je n'ai jamais trouvé les mots pour décrire ce que je voyais ; une dignité d'une grandeur indescriptible... Ils resteront pour moi des héros de la Liberté* ».

Ce jour-là, tomberont sous les balles, le 18 mars 1944 :

- . **Georges Debernardi, 53 ans, de Chaumont,**
- . **Luc et Roland Garnier, de Chaumont,**
- . **André Jacquinod, 31 ans, de Chaumont,**
- . **Marcel Lallemand, 31 ans, de Chaumont,**
- . **Charles Noirot, 28 ans, de Chaumont,**
- . **Louis Parrot, 30 ans, de Chaumont,**
- . **Raymond Rougeaux, 26 ans, de Chaumont (selon Jean-Marie Chirol, il a été arrêté dès la fin décembre 1943),**
- . **Roger Sollier, 32 ans, de Chaumont,**
- . **Jean Tamen, 33 ans, de Chaumont,**
- . **René Zimmerlin, 33 ans, de Chaumont.**

Après la Libération, un hommage sera rendu, place de la Concorde, le 16 octobre 1944, aux martyrs de La Vendue. Leurs dépouilles sont alors ramenées au cimetière de Clamart puis, le 7 août 1959, transportées au cimetière national de Suippes.

Luc et Roland Garnier ont été faits membres de la Légion d'honneur à titre posthume. Leur nom a été donné au maquis installé en forêt de Mathons, près de Joinville.





Lettre de Roland Garnier à sa grand-mère, écrite le samedi 18 mars 1944, à 6 heures, une heure avant d'être fusillé à La Vendue :

" Chère Mémère,

" Je viens par cette lettre te donner la nouvelle que je suis exécuté ce matin à 7 heures.

" Embrasse bien tous nos amis pour nous, n'oubliez pas A... Il faudra venir chercher nos habits. Grand courage Grand-Mère embrasse bien fort pour nous Luc et moi Papa plus Monsieur le Curé de Villiers. J'embrasse fort A... tâche de bien vouloir travailler Papa.

" Embrasse tes fils fusillés il faut leur dire que nous n'avons pas fait de victimes.

" O mon Dieu secourez-nous.

" Courage Grand-Mère, je ne vois rien à te dire. Monsieur le Curé vient de venir me donner le Bon Dieu.

" Je suis dans ma cellule, ces Messieurs sont venus me trouver pour m'apprendre cette fameuse nouvelle que nous attendions depuis deux mois, alors il fallait bien que cela finisse un jour comme un autre.

" Courage Mémère tu viendras avec nous là-haut, nous t'attendons.

" Embrasse bien le Grand-Père.

" J'embrasse tous ceux qui nous aimaient.

" Mille baisers pour vous Papa.

" Nous sommes victimes d'un fou.

" Roland Garnier."

Lettre de Luc Garnier rédigée également à 6 heures, une heure avant son exécution, le samedi 18 mars 1944 :

" Chers Parents,

" Mes dernières pensées sont pour vous et pour.....

" V.J V.C la France.

" Je pense bien à l'abbé Bour et qu'il se rappelle bien de mes paroles de la dernière fois, lui aussi je l'aimais. A Dieu le vrai Jugement, c'est près de Dieu. J'offre ma vie à Dieu pour la J.O.C. de Chaumont.

" Je pense toujours à mes Parents et à tous les Français. J'ai voulu faire mon devoir de Français et je l'ai fait jusqu'à la dernière minute de ma vie, j'ai 18 ans je meurs pour la France. Devant les fusils je crie vive ma Patrie, que Dieu la protège.

" Mes chers Parents n'oubliez jamais vos Fils qui meurent pour sauver l'honneur de la France et surtout n'oubliez jamais Dieu.

" Je meurs avec mon frère Roland que j'aimais tant, et les camarades. Avant de mourir je vais les encourager devant la mort.

" Un fils qui vous a toujours aimé et qui demande pardon des petites fautes de sa vie. Après ma mort ne pleurez pas car vous aurez l'honneur de vos deux fils aimés.

" Bon courage, je prierai pour vous près de Dieu.

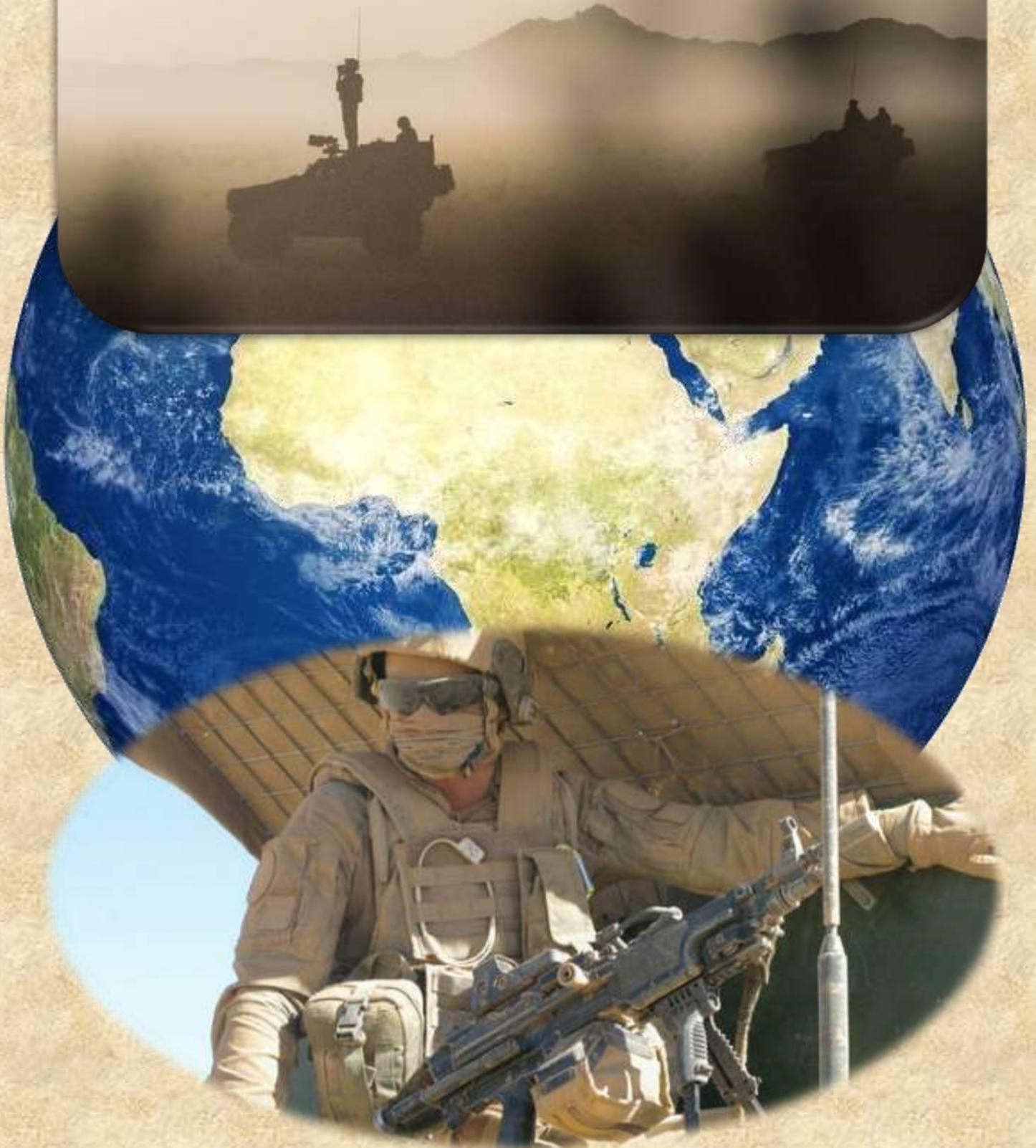
" Ma chère Mère, je t'embrasse de tout mon coeur ainsi que mon Papa et tous les camarades Français.

" Que la France n'oublie jamais ses Patriotes du " Groupe Corse "
" Vive France d'abord et ne les oubliez jamais.

" Luc Garnier . "



HOMMAGE AUX SOLDATS FRANÇAIS EN
OPEX





11 Novembre 2021

ANDREOLI Xavier 1967-2001
Médaille militaire, Tué à Mostar-Bosnie-Herzégovine





Nom : **ANDRÉOLI** Prénoms : **Xavier Marcel**

Informations militaires

Conflit ex Yougoslavie (1991 – 2001)

Grade, unité : Adjudant – 17^{ème} Régiment de Génie Parachutiste

Complément :

Matricule au recrutement :

Autres informations militaires

Décorations

: Médaille Militaire,
à l'ordre de l'Armée



Croix de la valeur militaire -
Avec palme



Naissance

Date : 23 Mai 1967

Département : 52 - Haute-Marne

Commune : Chaumont

Situation familiale :

Fils de **Pierre ANDRÉOLI et Chantal BOICHOT**

marié le 29 Août 1992 à Brennes (52) avec **Sylvie REGNIER** -

Décès

Date : 3 Avril 2001 (34 ans)

Pays : ex Yougoslavie

Commune : Mostar (Bosnie Herzégovine)

Lieu, complément : dans l'hélicoptère d'évacuation

Genre de mort :

Explosion d'une mine pendant la reconnaissance d'un itinéraire miné

Mention Mort pour la France : Oui

Incinération

Département : 82 – Tarn et Garonne

Commune : Montauban



Né à Chaumont, le 23 Mai 1967, il passe son enfance au village avec ses parents, Villiers le Séçois et Séçoise depuis peu.

Suite à sa scolarité Chaumontaise, il poursuit ses études à l'école Saint-Laurent de Charleville Mézières où il obtient son BEPA Cynégétique. (Brevet d'Études Professionnelles Agricoles option Chasse), qui le dirige naturellement au stage de la fédération de chasse de Haute-Marne.

Une préparation militaire au 403^{ème} Régiment d'Artillerie de Semoutiers, lui permet d'entrer en service le 1^{er} Octobre 1987 à l'École d'Application du Génie à Angers.

En 1989, il rejoint les rangs des Sous Officiers au 25^{ème} Régiment du Génie de l'Air de Compiègne. Il prend le commandement du groupe pour la réfection des aires aéronautiques de la base de Hao en Polynésie Française.

En 1993, promu au grade de Sergent Chef, il obtient son statut de sous officier de carrière.

En 1996, suite à sa réussite à la qualification « Intervention sur engins explosifs Improvisés », il sert au 1^{er} Régiment du Service Militaire Adapté de Fort de France en Martinique.

Engagé au Guatemala fin 1998, dans le cadre de l'aide humanitaire apportée par la France au pays d'Amérique centrale frappée par le cyclone Mich, il se distingue par son dévouement sans limite aux populations sinistrées.

Muté en 1999 au 17^{ème} Régiment de Génie Parachutiste de Montauban, promu au grade d'Adjudant, il se porte naturellement volontaire pour servir à Mostar en Bosnie Herzégovine.

Le 3 Avril 2001, une mine anti personnelle le blesse très grièvement lors d'une reconnaissance d'un itinéraire miné. Il décède à bord de l'hélicoptère d'évacuation entre Usdol et Mostar.



Xavier ANDRÉOLI
École d' Application du Génie à Angers
1er Octobre 1987



Décoré de la Médaille Militaire, cité à l'ordre de l'Armée avec attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec palme à titre posthume.

Il laisse dans le malheur une femme et deux enfants (3 et 7 ans).





ARMÉE *Obsèques de l'adjudant Xavier Andréoli*

Tout un régiment dans la peine



■ Émotion sur la place d'armes du quartier. - DDM - C. LONGO.

Pas moins de sept généraux pour saluer la dépouille de l'adjudant Xavier Andréoli (1) : hier matin, les obsèques de ce parachutiste du 17^e RGP, qui a trouvé la mort en mission de paix en Bosnie, le 3 avril, ont été empreintes d'un grand recueillement et de beaucoup d'émotion. Autour de la famille, dans la salle Sahier, ancien commandant en second du régiment mort en service à Beyrouth en 1983, se serraient de nombreux militaires, de très nombreux montalbanais représentant les associations patriotiques, des amis. Une salle transformée en chapelle ardente où une brève cérémonie religieuse fut célébrée par Mgr Housset, évêque de Montauban, les pères Vacherot et Venard, et le rabbin Elkiess.

Une grande émotion pour mettre un point final à une brève mais mé-

ritoire carrière. En effet, Xavier Andréoli était entré en service le 1^{er} octobre 1987, à l'école d'application du génie à Angers. En 1989, il rejoint les rangs des sous-officiers au 25^e RG de l'air à Compiègne. En 1991, il est chef de groupe pour la réfection des aires aéronautiques de la base de Hao en Polynésie française. En 1993, promu sergent-chef, il est admis deux mois plus tard dans le corps des sous-officiers de carrière, et obtient en 1996 la qualification « intervention sur engins explosifs improvisés ». Il sert ensuite au 1^{er} RSMA à Fort-de-France, puis est engagé au Guatemala fin 1998 dans le cadre de l'aide humanitaire apportée par la France aux pays d'Amérique centrale frappés par le cyclone Mitch. Une opération où Xavier Andréoli se distingua

par son dévouement sans limite aux populations sinistrées. Il est muté en 1999 au 17^e RGP, promu adjudant peu après, et est volontaire pour servir à Mostar (Bosnie-Herzégovine) en tant que sous-officier spécialiste NEDEX (neutralisation, enlèvement, destruction d'explosifs).

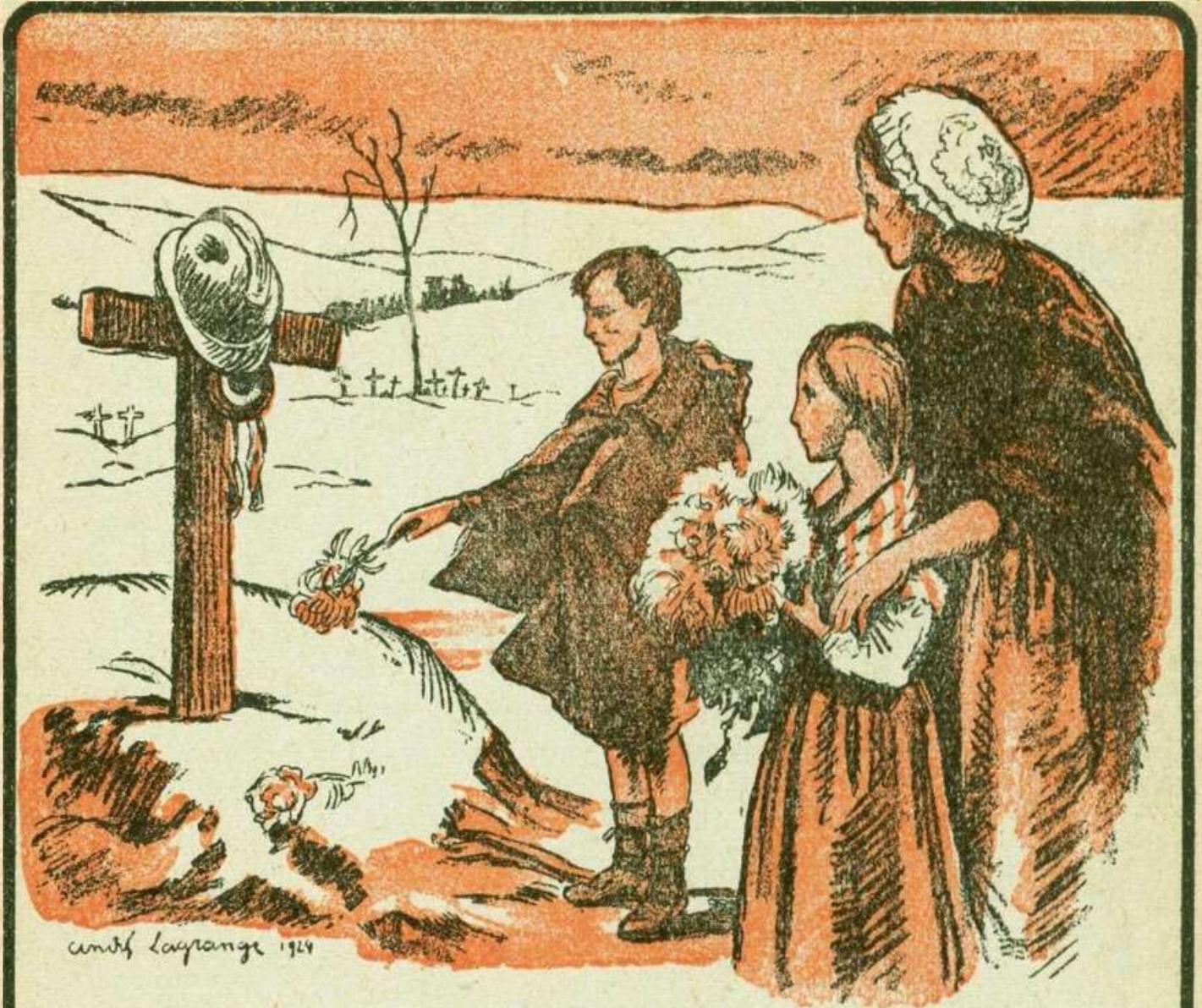
C'est donc le 3 avril lors d'une reconnaissance d'un itinéraire miné que l'adjudant Andréoli est décédé suite à l'explosion d'une mine. Il a été décoré de la médaille militaire et cité à l'ordre de l'armée avec attribution de la croix de la valeur militaire avec palme à titre posthume. Il était marié et père de deux jeunes enfants. Le colonel Berger, chef de corps du 17^e RGP, lors de la cérémonie des honneurs militaires, qui a suivi la veillée dans la salle Sahier,

saura trouver les mots justes, et particulièrement émouvant, fraternels, pour saluer ce sous-officier parachutiste, mort au service de la paix.

Les obsèques après Montauban se sont poursuivies à Saint-Etienne de Tulmont, où résidait l'adjudant Andréoli, avec sa famille.

J.-Ph. CRGQ.

(1) On notait la présence lors de la cérémonie des honneurs militaires, qui s'est déroulée au quartier Doumerc, des généraux Bertegat, chef d'état-major particulier du président de la République, représentant ce dernier, Crene, chef d'état-major de l'armée de terre, représentant le ministre de la défense, Forterre, commandant la force d'action terrestre, Benito, commandant la région terre sud-ouest, Dupré, commandant l'école supérieure et d'application du génie, Pincot, commandant la 12^e brigade parachutiste et le général de corps d'armée adrien Wolozynski. Ils ont assisté à la cérémonie aux côtés du député Roland Garrigues, de Brigitte Barèges, maire de Montauban, du préfet et M. Comet, de José Gonzalez représentant le président du conseil général.



SOUVIENS TOI..

..Il est mort

pour que tu restes FRANÇAIS